METRO... TORONTO
MAY 18 1976

Volume 4 1976
No. X 5
Toronto 25c
MERCREDI LE 3 MARS 1976

Courrier Sud

BUREAU 204
64 EST. RUE CHARLES, TORONTO, ONTARIO M4Y 1T1
961-3335

Les francophones de Windsor toujours sans leur école

WINDSOR - Une vingtaine d'étudiants francophones de Windsor se présentaient au cabinet du ministre ontarien de l'Education, M. Thomas Wells, hier, mardi, pour lui demander d'inervenir dans leur situation et leur assurer leur école secondaire de langue française.

En effet, ces étudiants représentaient environ 1,500 des leurs qui ont débrayé la semaine dernière et quitté l'école en geste de protestation contre une décision de la part du Conseil scolaire d'Essex-Windsor qui contremandait une décision antérieure de construire une école secondaire de langue française dans cette ville.

Environ 450 étudiants du secondaire restaient à la maison, mardi. Trois cents d'entre eux étaient toujours absents lundi, mais retournaient en classe hier pour démontrer leurs bonnes intentions. Mercredi et jeudi dernier, 1,500 étudiants de langue française à l'élémentaire restaient à la maison.

Jeudi dernier, pendant qu'environ 160 étudiants francophones, protestaient devant l'école "High School of Commerce" un groupe d'élèves anglophones, de leur côté, criaient "A bas les Français". Les deux groupes étaient surveillés de près par nombre de policiers. Environ 60 autres élèves boycottaient la classe à Belle Rivière, en banlieue de Windsor.

Le conseil scolaire avait, en avril dernier, décidé de construire une école qui recevrait environ 600 élèves de langue française. On avait réussi à obtenir l'accord des membres lorsque le ministère offrait de financer jusqu'à 95 pour cent du coût total de $4,5 millions.

Mais, tout dernièrement, le gouvernement, à cause des restrictions financières, décidait d'amputer une somme de $520,000 aux octrois qui devaient permettre l'aménagement de la nouvelle école. Mais lorsque la moitié des membres s'oppose à une proposition, celle-ci est défaite.

Le Comité d'action pour une école française de Windsor demande qu'on construise cette école. On sait qu'en plus de 600 élèves de langue française au niveau secondaire, on compte 3,000 élèves aux écoles françaises élémentaires dont 1,500 seraient disposés à continuer leurs classes en français.

Le groupe de travail à l'oeuvre

Le Conseil des Arts de l'Ontario vient d'approuver un budget de l'ordre de $148,900 au Groupe d'études des arts dans la vie franco-ontariennes.

C'est ce qu'a révélé récemment Richard Casavant, responsable franco-ontarien auprès du Conseil, à Toronto.

Ce groupe, actuellement au travail depuis le 1er janvier, se compose de son président, M. Pierre Savard, directeur du Centre de recherche en civilisation canadienne-française de l'Université d'Ottawa, de M. Réal Beauchamp, coordonnateur du bilinguisme au nouvel hôpital Laurentien de Sudbury, ainsi que de M. Paul Thompson de Toronto, directeur du théâtre Passe-Muraille qui a effectué des études théâtrales à Paris.

On annonçait, il y a plus de deux mois, la création de ce groupe d'étude, lequel étudiera, à la façon d'une commission d'enquête, l'impact des diverses disciplines artistiques sur la population franco-ontarienne.

MANDAT

Le Groupe d'études des arts dans la vie franco-ontarienne (appellation officielle de l'organisme) travaillera jusqu'à la fin de juin 1977. Il devra notamment :
1) S'enchérir de la contribution qu'apportent les arts dans les communautés franco-ontariennes;
2) Etudier le développement artistique chez ces groupes depuis les cinq dernières années;

(suite en page 2)

M. Lanthier à un poste important

Un résident bien connu de St. Catharines, M. Raymond Lanthier, a été nommé au Conseil consultatif des Affaires franco-ontariennes.

Ce conseil, présidé par M. Omer Deslauriers, sert d'organisme consultatif aux ministères ontariens des Collèges et Universités et celui des Affaires culturelles et des Loisirs. Les douze membres représentent toutes les parties de la province.

M. Lanthier est très actif dans le domaine de l'éducation, des organismes sociaux et culturels des Franco-ontariens du sud de l'Ontario.

Originaire de Ste-Anne-de-Prescott, M. Lanthier demeure à St. Catharines depuis 1950. Il est membre du bureau des gouverneurs de l'A.C.F.O. provinciale et président de la régionale du Niagara.

M. R. Lanthier

Monique Leyrac au TPB

Après un succès retissant au Théâtre du Nouveau Monde, à Montréal et au Centre National des Arts à Ottawa, le THEATRE DU P'TIT BONHEUR est heureux d'accueillir Monique Leyrac dans "Mademoiselle Marguerite". On pourra rencontrer la "maîtresse d'école" de son enfance et recevoir une leçon provocante, cynique, drôle et profondément humaine. Pour détails voir page 6.

Monique Leyrac

Une victoire en Ontario: un peu de justice en français

Ce n'était qu'une mince victoire, mais tout de même un autre pas d'avant pour la francophonie ontarienne.

C'est un peu ce que laissaient entendre leur six dirigeants franco-ontariens à la suite de leur rencontre, le 24 février, avec le procureur général de la province de l'Ontario, Me Roy McMurtry.

C'est au cours de cette rencontre que Me McMurtry annonçait aux représentants de quatre groupements - l'ACFO, l'AEFO, la FFCF et C'est l'Temps - qu'un projet-pilote sera entrepris à Sudbury dès juin prochain selon lequel les délibérations de la cour de justice se tiendront en français.

Mais, le procureur général décrivait ce geste comme un service aux francophones plutôt qu'un engagement dans un système judiciaire bilingue.

Assistaient à cette réunion, dans les bureaux de Me McMurtry : M. Jean-Louis Bourdeau, président, Me Jean-Jacques Fleury, vice-président et M. Rémy Beauregard, directeur général, tous trois de l'Association canadienne-française de l'Ontario; M. Jacques Schrybert, de l'Association des Enseignants franco-ontariens (AEFO); Mme Jacqueline Martin, présidente générale de la Fédération des Femmes canadiennes-françaises; M. Philippe Landry et Mlle Célyne Corriveau, du mouvement C'Est L'temps, d'Ottawa.

Au cours d'une conférence de presse qui faisait suite à la réunion, M. Landry qu'on "n'avait pas obtenu beaucoup" mais qu'on avait raison de croire que le gouvernement ontarien tiendra sa promesse : dès le mois de juin, les francophones de Sudbury pourront comparaître en cour et s'adresser en français. C'est dans cette ville nord-ontarienne qu'on fera mettra à l'essai ce système français.

On ajoutait que le procureur général annonçait aussi que sept ou huit formulaires légaux seront aussi disponibles en langue française. On a laissée entendre que si cette première tentative s'avère un succès, d'autre projets de la sorte pourraient être entrepris dans divers autres endroits dont L'Original, près de Hawkesbury.

Quant à Ottawa, Me McMurtry admettait qu'on craint le ressac anglophone et que la cour de cette ville n'est pas une priorité dans les plans de projets de justice en français. M. Beauregard disait bien carrément qu'on exagère le ressac anglophone.

Ce dernier ajoutait que le ministre du cabinet ontarien "en aucun cas ne s'est engagé envers un système judiciaire bilingue. C'est un service qui se limite au besoin dans le contexte des gens".

Mlle Corriveau, qui a fait une étude du système bilingue institué il y a quelques années au Nouveau Brunswick, a dit que, toujours selon le procureur, "il n'y a pas question de donner ce qui se passe au Nouveau Brunswick.

Le ministre dit que ce n'est pas la même situation.

Mlle Corriveau est cependant d'avis qu'en se servant des méthodes linguistiques par ordinateur de l'université d'Ottawa, on pourrait rédiger un lexique complet des lois ontariennes, en français, en six mois. Au Nouveau Brunswick, la tâche a pris cinq ans, coûtant un million de dollars. La province touchait alors à un octroi fédéral de $100,000 par année, ce qui réduisait le coût de la province de moitié.

De toute façon, les dirigeants apprirent qu'il n'est pas question de changer le politique du gouvernement. C'est, selon le représentant du gouvernement, un service qu'on rend pour améliorer l'administration de la justice.

M. Landry, du mouvement de pression "C'est l'Temps", a dit n'avoir reçu que des miettes. "On entend parler de gens qui crèvent de faim dans le monde. Eh bien, les Franco-ontariens crèvent de faim..."

"J'ai averti le ministre que le mouvement "C'est le Temps" est viscéral et sérieux", de dire M. Landry. "Nous allons continuer la lutte".

Concours Courrier-Sud:

A la recherche de la personalité de l'année

(Les détails en page 11)

Bourse à l'Ontario pour didactique

OTTAWA - Le gouvernement du Canada contribuera $250,000 à la province d'Ontario en guise de participation fédérale au programme ontarien de développement du matériel didactique. C'est ce qu'annonce le Secrétaire d'Etat, l'honorable J. Hugh Faulkner.

La contribution fédérale prendra la forme d'un remboursement de 50% des frais encourus dans le développement, la traduction en français et la production de matériel didactique destiné aux écoles primaires et secondaires de langue française en Ontario. Ce matériel didactique comprend des documents écrits et audio-visuels. La production de tout document à même les fonds fédéraux sera confiée à des maisons d'édition de propriété canadienne, conformément à la politique fédérale d'aide à l'édition canadienne.

En annonçant l'entente intervenue entre le Secrétariat d'Etat et le ministère ontarien de l'Education, M. Faulkner a indiqué que ce genre de coopération s'inscrit nettement dans une volonté chez le gouvernement fédéral de collaborer avec les autorités provinciales en vue de promouvoir le bilinguisme en éducation. Cet appui au développement de la langue et de la culture françaises en Ontario démontre le sérieux et la fermeté d'Ottawa dans son intention de venir en aide aux communautés francophones, d'ajouter M. Faulkner.

C'est en vertu du Programme fédéral-provincial de coopération pour le bilinguisme en éducation que cette contribution de $250,000 est rendue possible. Admistré par le Secrétariat d'Etat, ce programme a été initié en 1970 et renouvelé en 1974 pour une période de cinq ans.

Les projets d'été pour les jeunes

OTTAWA - Le Secrétaire d'Etat, l'hon. J. Hugh Faulkner, a annoncé le renouvellement de deux programmes d'été pour les jeunes, le Programme de Service communautaire étudiant et le Programme des Auberges.

Cette année, le programme sera en vigueur entre le 3 mai et 17 septembre. La rémunération des étudiants sera $120 par semaine. Les associations bénévoles intéressées pourront se procurer une formule de demande au début de janvier, à l'un des bureaux régionaux de Secrétariat d'Etat. Toutes les demandes devront être présentées au plus tard le premier mars 1976.

Le programme des Auberges, doté d'un budget de $969,000, accordera des subventions aux associations d'auberges qui exploiteront quelque 85 auberges d'été partout au Canada. Les auberges offrent pendant les mois d'été un logement se familiariser sur place avec la diversité géographique et culturelle du Canada.

On craint des désastres majeurs

WASHINGTON - Il est probable qu'un grave accident surviendra dans une ou plusieurs centrales nucléaires américaine d'ici l'an 2,000 si des mesures ne sont pas prises rapidement pour améliorer la sécurité de ces centrales, ont déclaré à Washington trois ingénieurs spécialisés dans ce domaine.

Ces ingénieurs, qui déposaient devant la commission mixte de l'énergie atomique du Congrès, avaient démissionné le 2 février dernier des postes qu'ils occupaient à la compagnie General Electric en protestant publiquement contre les dangers associés au développement de l'énergie nucléaire dans le pays.

Selons ces ingénieurs, les contrôles exercés actuellement par le gouvernement fédéral sur la sécurité de réacteurs nucléaires sont moins sévères que ceux portant sur la qualité des Grillepain ou des séchoirs à cheveaux.

La plupart des centrales nucléaires actuellement en exploitation aux Etats-Unis connaissent des problèmes de fonctionnement plus ou moins graves, ont-ils ajouté, mais le gouvernement n'agit pas assez rapidement pour essayer d'y remédier.

Le débat sur la sécurité de l'énergie nucléaire est à nouveau aux centres de l'actualité depuis le début du mois aux Etats-Unis.

Aux démissions des trois ingénieurs de General Electric (MM. Dale Bridenbaugh, Richard Hubbard et Gregory Minor) a succédé la semaine dernière, celle d'un spécialiste des questions de sécurité M. Robert Pollard, de son poste à la commission de contrôle fédérale, pour dénoncer les dangers liés à l'exploitation d'une centrale à environ 70 kms de New York.

Chance de faire valoir ses projets

N'allez surtout pas dire "Si seulement je pouvais expliquer mon projet à quelqu'un" car, cette fois, vous avez l'occasion de le faire. En effet, vous êtes invité au Manufacturing Opportunities Show qui aura lieu les 4, 5 et 6 mai à Toronto.

Cette exposition présentera de nouveaux produits à quelques 10,000 sociétés ontariennes en quête de nouveautés.

Il y aura une section spéciale réservée aux inventeurs qui désireront exposer leurs idées et faire valoir leurs produits aux chefs d'industries. Ils pourront également rencontrer les hommes d'affaire intéressés. Si vous voulez participer à cette exposition n'hésitez pas à communiquer avec la Section de Développement industriel du ministère de l'Industrie et du Tourisme en signalant 965-5491, Toronto.

Groupe

(suite de page 1)

3) Se pencher sur la situation actuelle de chaque discipline artistique;
4) Enquêter sur les activités des régions;
5) Evaluer le rôle des institutions et groupements communautaires (centres culturels, etc...)
6) Enfin, juger du rôle et de l'influence des organismes gouvernementaux et autres sources de financement des artistes franco-ontariens.

Signalons que "toute autre source d'intérêt à cette étude" jugée pertinente pourra faire l'objet de recherches.

Tout organisme ou individu désireux de faire parvenir au Groupe des documents, études ou mémoires, est prié de s'adresser au secrétaire du Groupe, M. Gaétan Vallières, Université d'Ottawa, 46, rue Hastey, Ottawa, au numéro de téléphone 231-3486 (code 613).

Taxe suggérée pour le tabac

WASHINGTON - Deux lauréats du prix Nobel ont proposé devant une commission sénatoriale à Washington que le gouvernement américain impose une taxe de 50 cents le paquet pour des cigarettes dont le contenu en nicotine et goudron - éléments jugés cancérigènes - est particulièrement élevé.

Le professeur Renato Dulbecco, du Centre impérial de recherches contre le cancer, à Londres, et le professeur Howard Temin, de l'Université de Wisconsin, tous les deux prix Nobel 1975, ont déclaré devant la sous - commission sénatoriale sur la santé, que le gouvernement, par son inaction, est en partie responsable de la mort de 60,000 Américains qui meurent chaque année de cancer du poumon.

Le lien entre le tabac et le cancer aux poumons est "indiscutable", ont déclaré les deux chercheurs devant la commission, présidée par le sénateur Edward Kennedy (democrate - Massachusetts).

DECISION

Ottawa, le 17 février 1976

Le Conseil de la Radio-Télévision canadienne annonce les décisions suivantes qui prendra effet immédiatement.

Décision CRTC 76-71

TORONTO (ONTARIO) - 751007600

York Cablevision Limited
Demande présentée en vue de renouveler la licence de radiodiffusion du système de télévision par câble desservant une partie du Toronto métropolitain (Ontario) qui expire le 31 mars 1976.

Décision : APPROUVE

Le Conseil renouvelle cette licence du 1er avril 1976 au 31 mars 1981, aux conditions qui y seront spécifiées.

La licence est assujettie à la condition que le titulaire possède, au minimum, la tête de ligne locale, les amplificateurs et les prises menant aux maisons et aux immeubles d'habitation.

Le Conseil attire l'attention du titulaire à sa distribution presente de canaux qui n'est pas conforme à la politique sur le télévision par câble et au Règlement qui entrera en viguer le 1er avril 1976. En conséquence, le Conseil exigera du titulaire qu'il soumette à l'approbation du Conseil un projet revisé de distribution de canaux avant cette date.

Guy Lefebvre
Secrétaire général

Conseil de la Radio-Télévision Canadienne
Canadian Radio-Television Commission

VOYAGES KENNEDY BUREAU LTÉE
296 ouest, rue Queen, Toronto, Ontario M5V 2A1 Tél: 362-3226
A VOTRE SERVICE ... en français Demandez MARCEL
424 ouest, rue BLOOR, TORONTO - M5S 1X5 Demandez Suzanne ou Hélène
VOYAGES EN U.R.S.S. ET L'EUROPE DE L'EST
2 ou 3 semaines avec GUIDE FRANCAIS
● Mer ● Air ● Chemin de fer ● Assurances ● Services complets
Communiquer avec nous pour vos voyages d'affaires et vacances, soit en Amérique du Nord, soit outre-mer.
VOYAGES KENNEDY - 50 ANS D'EXPERIENCE DE 1926 - 1976

l'économille
de Toronto à
MONTRÉAL $17.25*
LONDON $ 6.25*
WINNIPEG $47.00*
C'est ce qu'il vous en coûtera, en dehors des périodes de pointe, pour voyager en tout confort avec le CN. Les réductions pour personnes de 65 ans et plus ainsi que pour les groupes s'appliquent toujours et permettent de réaliser d'appréciables économies. Demandez le dépliant Rouge, Blanc et Bleu chez votre agent de voyages ou passez nous voir au bureau des Ventes Voyageurs du CN, vous constaterez que nos tarifs sont en plein dans le mille!
*Tarif Rouge; aller, en voiture coach
CN

Une "loi 22" en France qui fait peu de bruit

PARIS - La véritable étape de sensibilisation de l'application de la nouvelle loi relative à l'emploi de la langue française en France a été lancée, récemment à Paris au cours d'une conférence de presse donnée par M. Michel Bruguière, rapporteur général du Haut comité de la langue française, et conseiller du premier ministre, M. Jacques Chirac.

Contrairement à l'adoption de la loi 22 faisant du français la langue officielle au Québec, en juillet 1974, l'adoption de cette loi du gouvernement français le 31 décembre 1975 n'a pas soulevé les passions de l'opinion publique et elle est passé inaperçue du commun des mortels.

D'ailleurs, malgré une certaine opposition de députés régionaux chez qui d'autres langues ont droit de cité, elle a finalement été adoptée à l'unanimité par l'Assemblée nationale française.

Cette loi française d'ailleurs beaucoup plus timide que celle qu'a fait adopter le gouvernement du M. Robert Bourassa, vise essentiellement les litiges, en plus de toucher à l'amélioration informative du contract et de l'usager des services publics.

Aucune disposition dans cette législation n'a trait à la langue d'enseignement dans les écoles, ni aucune disposition precise quant à la langue d'enseignement que doivent choisir les immigrants. A cet égard, on a fait remarquer qu'il allait de soi que les immigrants qui viennent s'établir en France adoptent automatiquement la langue de la majorité nationale.

Interrogé sur ce point lors de la conférence de presse marquant la publication par la Documentation française du recueil des textes préparatoires à cette loi, M. Bruguière a été très prudent et évasif.

Visant essentiellement à dépolluer la langue des mots étrangers, a expliqué le rapporteur général, il n'a cependant pas voulu s'avancer sur les cas particuliers qui existent dans certaines régions françaises comme l'Alsace et la Bretagne.

En Alsace, par exemple, des quotidiens sont publiés entièrement en langue allemande et dans d'autres régions des quotidiens sont publiés en trois langues différentes.

A ce sujet, le délégué de l'administration française a fait valoir que l'Alsace se trouve en France et que, par conséquent, la langue qu'on y parle est celle du pays, bien que ce soit l'allemand.

Comme l'a expliqué M. Bruguière, la loi a surtout pour objet de protéger le consomateur, le contractant, le salarie administre en permettant à chacun d'être informé dans une langue compréhensive.

"Ainsi, a-t-il commenté, l'apport du législateur a consisté à confronter l'usage du français dans certains domaines où il se trouve fréquemment supplanté, aux dépenses d'une information compréhensible par tous, au mépris des droits des consommateurs et des salariés. Le législateur a aussi voulu lutter contre l'altération de la langue française par l'usage de termes étrangers qui concurrencent les termes français existants ou nuisent à toute innovation en langue française".

Selon l'interprète du gouvernement français, il faudrait un dictionnaire pour récapituler l'ensemble des mots en langue étrangère qui tend à inonder la langue française, en particulier les anglicismes, mais qui ne sont pas justifiables, ayant leurs propres équivalents en français.

Les infractions à l'usage commercial de l'étiquetage et de l'affichage seront passibles d'amendes de $20 à $1,400 selon les infractions et les récidives, allant même jusqu'à l'exclusion du produit, le tout étant confié au service de la répression des fraudes.

Car selon M. Bruguière, un étiquetage exclusivement japonais sur un produit peut s'avérer un cas de fraude, "car son acheteur ne pourra l'utiliser convenablement faute de comprendre les directives de ce produit de consommation".

Par ailleurs, il est aussi prévu que tout contrat de travail contracté et réalisé sur le territoire français sera rédigé en français, mais une traduction pourra être rédigée, à la demande du salarié étranger, dans sa langue, les deux textes faisant alors foi en justice.

De plus, pour combattre le fléau des mots étrangers qui envahissent les colonnes publicitaires des journaux, la loi stipule que les offres d'emploi devront être rédigées strictement en français. Advenant le cas où l'emploi ne peut être désigné que par un terme étranger, sans correspondant en français, le texte devra comporter une description suffisamment détaillée pour ne pas induire en erreur.

Dans le cas des offres d'emploi et des contrats de travail la loi est applicable immédiatement, alors que pour le domaine commercial elle sera effective le 1er janvier 1977, période jugée nécessaire pour l'adaptation des entreprises à la nouvelle législation.

Les observateurs se demandent si cette nouvelle règlementation aura des effets bénéfiques, puisque les anglicismes et le franglais ont pris une importance extraordinaire en France, notamment à Paris.

FLORIDF

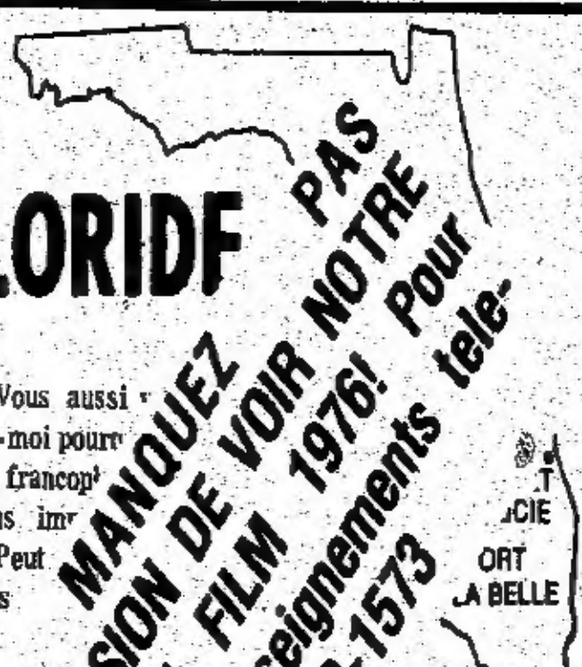

Vous aussi ... dez-moi pour... de francop... biens im...
Peut ...
tions ...
que ...

NE MANQUEZ PAS L'OCCASION DE VOIR NOTRE NOUVEAU FILM 1976! Pour plus de renseignements téléphoner au: 489-1573

...T
...CIE
ORT
LA BELLE

...mum
...e tennis!
Pour ... appelez:
573
et demandez ... Jacka de:
CAN-AM REAL E... ATE LTD.
REAL ESTATE BROKER

Authorized Ontario Representative for
General Development Corporation
1000 FINCH Ave. WEST (Toronto), Ontario M3C 1Z3
OA-L-764-74

LE CONSEIL SCOLAIRE DE NORTH YORK

ECOLE ETIENNE BRULE

Les parents qui désirent inscrire leurs enfants à l'Ecole Intermédiaire Etienne Brûlé ou à l'Ecole Secondaire Etienne Brûlé pour l'année scolaire 1976/77 peuvent le faire dès à présent soit en se présentant à l'école, soit en écrivant à :

Ecole Etienne Brûlé
300 Chemin Banbury
Willowdale, Ontario
M2L 2V3
Tél: 449-5006

editorial

« EN EQUILIBRE SUR TANT D'INCONNU » A. De Saint Exupéry

Etre généreux envers cette oeuvre

Pour être lu en entier, il faut savoir être bref. Aujourd'hui, c'est ce que je me propose de faire, espérant que mon appel sera entendu.

Je vous avouerai qu'en tant que francophone, j'ai réellement eu honte de notre collectivité toute entière lorsqu'au dernier Congrès de l'Association canadienne-française de l'Ontario (ACFO), tenu à Timmins, j'ai appris que la souscription de l'année 1975 en faveur de l'ACFO avait rapporté $25,355.59. Quel résultat dérisoire quand on songe que les 500,000 Franco-ontariens ont versé à leur grande association provinciale environ 0.05 par tête en 1975. A Toronto, quand le premier ministre d'Israel est venu rencontrer ses frères qui sont dix fois moins nombreux que nous, il a ramassé $25 millions (je cite de mémoire) en un jour, l'équivalent de $500 par tête, soit un montant par tête de 10,000 fois plus considérable que celui ramassé par l'ACFO.

N'essayons pas de battre ce record de solidarité, mais efforçons-nous au moins de contribuer de façon décente lorsque l'ACFO viendra bientôt tendre la main à l'occasion de la souscription 1976. Il ne faut pas tout attendre des gouvernements et en particulier du Secrétariat d'Etat. Nous devons leur prouver que nous avons la volonté de nous aider un peu nous-mêmes.

La Fédération des clubs sociaux fait partie de l'ACFO à titre d'association affiliée et comme telle se doit d'appuyer de toutes ses forces la campagne de souscription de l'ACFO.

Je résumerai l'oeuvre de l'ACFO en quelques mots : par son action, elle a conservé un souffle de vie française en Ontario et s'attache à poursuivre cette tâche avec persévérence. C'est notre devoir de l'aider à nous aider.

Jean LANEUVILLE
Président
Fédération des Clubs
Sociaux, Sud-Ontario

Un commandement nouveau de l'Eglise?

OTTAWA - Sous le titre Un commandement nouveau?, Les Evêques catholiques du Canada viennent d'adresser à leur fidèles une exhortation pastorale où ils invitent la population à s'interroger sur la responsabilité de chacun par rapport au régime socio-économique actuel et à ses conséquences sur la pratique de la justice.

Parlant du Carême comme d'un temps de conversion du coeur, les Evêques se demandent pourquoi notre société tolère des inégalités dues en bonne part au désir égoiste de chacun à posséder toujours plus, dues également à la consommation effrénée et au gaspillage de nos ressources naturelles.

Ces attitudes sont responsables en partie de l'inflation galopante dont les premières victimes sont les plus démunis, les défavorisés de notre société.

Les Evêques rappellent qu'il n'y a pas de réconciliation possible entre les hommes et avec Dieu sans une véritable recherche de la justice, et il n'y a pas de justice sans amour. Il s'agit donc pour les chrétiens de prendre au sérieux l'enseignement de Jésus et de s'engager, individuellement et collectivement, à la realisation d'une plus grande justice dans leurs divers milieux de vie. Alors seulement, la réconciliation célébrée dans le Sacrement du Pardon prendra son véritable sens; alors seulement le Carême préparera à célébrer l'Eucharistie de Pâques comme une véritable action de grâces à Jésus venu sur terre pour nous apprendre à aimer, à être justes et à nous réconcilier avec Dieu, avec notre prochain et avec nous mêmes.

En parlant de "French Power"

Il y a le soi disant French Power du cabinet fédéral. Il y a aussi - ou plutôt il devrait y avoir - celui du fonctionnarisme, plus spécialement celui du haut fonctionnarisme, du SX (senior executive) selon le jargon anglais d'Ottawa. Les adversaires du Canada dénoncent avec virulence le premier. Au sujet du second ils gardent de Conrart le silence prudent et pour cause..

Le Rapport annuel de la Commission de la Fonction publique pour 1974 nous apporte des précisions intéressantes sur ce French Power ou, plus exactement, cet English Power du fonctionnarisme fédéral. A la page 12 de ce document, un tableau nous donne la répartition du personnel de haute direction - SX et postes de niveaux équivalents selon les ministères, la langue et le sexe. A la lumière de ce tableau, on s'explique un peu le sort qui a été fait à tel ministre canadien-français, figure de proue du prétendu French Power du cabinet.

Sur un total de 1,614 hauts fonctionnaires, 248 sont francophones, soit 16%. Dans leur rapport, les commissaires affirment, selon une base un peu différente, que les Canadiens français constituent, en décembre 1974, 18.5% des hauts fonctionnaires contre 12 ou 14% en 1964, année où la Commission Laurendeau-Dunton remit son rapport sur le bilinguisme. Il y a un progrès mais il reste une marge appréciable entre la réalité 1974 et l'objectif à atteindre pour "une égalité des chances".

La répartition par ministères et commissions présente un vif intêret. On constate que la proportion des hauts fonctionnaires canadiens-français décroit en raison de l'importanve du ministère, en particulier de son rôle dans la vie économique. Ainsi nous trouvons un haut fonctionnaire sur trois aux Archives publiques, trois sur quatre au Commissariat des Langues officielles, dix sur vingt-neuf au Conseil privé.

Par contre les Canadiens français ne sont plus que trois sur dix-huit à la Commission canadienne des Transports et neuf sur soixante-douze au ministère des Transports; quatorze sur cent vingt-sept à l'Environnement; six sur quatre-vingt quinze au ministère de l'industrie et du Commerce; douze sur quatre-vingt deux au Conseil du Trésor; dix-neuf sur cent quarante-deux au ministère de la Santé nationale et du Bien être social, un sur treize au Travail. La palme revient au ministère de la Défense nationale avec un seul fonctionnaire canadien-français sur vingt-six. Ce ministère aurait fait bonne figure en 1946 alors que notre représentation dans la fonction publique était au plus bas et que nous n'avions un seul que nous n'avions pas un seul sous-ministre sur vingt.

Que pensent nos amis anglo-canadiens de l'English Power au niveau des sous-ministres et autres hauts SX d'Ottawa? Pour notre part, nous estimons cet English Power beaucoup plus réel et agissant que le French Power du cabinet. Nous nous demandons même dans quelle mesure le premier neutralise le second.

Le Conseil
de la Vie
française.

Jean-Lou aime nos jeunes

N.D.L.R. Le texte qui parait ici est de Jean-Lou Deziel, le monologiste Québécois. Son article paraissait dans la revue " Ebauches " de l'ACFO.

Dès le début de ma tournée, j'avais trouvé le sujet de l'article que j'allais présenter pour le présent numéro d'Ebauches. Il y serait question de la joyeuse surprise que j'éprouvais à rencontrer de ville en ville l'effervescence de la vie française en Ontario. Quand les habitants d'un pays sont des vôtres vous oubliez la politique les premiers jours; vous vous prélassez dans la joie d'une sorte de retrouvailles imprévues.

Mais ça c'était au premier temps de ma tournée: au temps du Nord... Puis s'ensuivit le temps du Sud...

Et là encore, j'ai retrouvé des miens... Des familiers; des tout pareils à moi... Mais seulement des gens de mon âge.

Chez les enfants de ces gens-là, je ne retrouvais plus l'indéfinissable amalgame de traits communs qui font que nos enfants ressemblent à leurs pères... en plus beau!

Vous savez ce que je veux dire : cette effronterie saine que nous n'avions pas tout à fait, mais qui a fait s'écrouler les barrières entre eux et nous... cette aisance (dont nous révions et qu'ils ont découverte) du geste et du comportement... cette promptitude à taquiner l'adulte qu'on juge digne d'amitié... cette confiance inébranlable aux droits du charme, dont ils jouent si adroitement... cette familiarité de bon aloi qui autorise leurs exigences et qui leur permet la riposte... cette certitude qu'ils ont d'avoir droit de parole, puisqu'ils sont, après tout, les dauphins naturels des vieux...

Chez les enfants des gens du sud, j'ai rencontré la politesse, la discrétion..., beaucoup de gentillesse, aussi... J'ai bien senti, chez les enfants des gens du sud, un très grand désir de contact; ils étaient contents de me voir : je l'ai senti et je m'en suis ému... Mais pourtant, entre nous subsistait la barrière de la bienséance et de la discrétion...

J'ai gardé l'impression (Dieu fasse que je me trompe) qu'ils ne se reconnaissaient pas le droit de s'exprimer devant moi dans ma langue. (à combien d'excuses j'ai droit... A combien de "pardon my french"; à combien de "j'sais pas comment dire"). Ils me croyaient un peu sorcier de réussir à les amuser en français...

Je laisse de côté, ici, toute la question de fierté nationale, et de survivance, et de salut de la francophonie; peu m'importe, pour le moment, tout le branle-bas sentimental... je ne retiens que le côté humain... Et je m'afflige.

Je m'afflige au souvenir de toute cette belle jeunesse, chez qui le handicap d'être né "francophone" bafoue le droit fondamental de s'exprimer spontanément. Le recours à la parole est sûrement "de droit divin", comme on disait autrefois chez les rois. Alors, pourquoi?...

Pourquoi condamner à l'école secondaire française cette belle jeunesse, si du même coup on la condamne à s'exprimer à demi-mots?

Pourquoi les instruire en français, les beaux enfants des gens du sud, si on ne les instruit du même coup de leur statut de francophone à part entière?

Ils ne sont qu'étudiants; c'est le malheureux sort de tous les petits des hommes... Mais pour les petits des gens du sud, si leur statut de francophone ne ressemble pas à un immense PRIVILEGE, il ne peut être qu'un fardeau additionnel... une sorte de faute originelle qu'il faut expier pendant quelques années d'étude...

Mes présents propos seront-ils mal reçus? Seront-ils jugés subversifs?... Entendra-t-on que je dénigre les écoles secondaires françaises où j'ai été principalement accueilli? J'aurais alors honteusement manqué mon coup.

Car ce n'est que d'avoir trop aimé les gens du sud - et leurs enfants - que m'est venue l'inquiétude à leur sujet - Ce n'est que de m'être trop émerveillé devant l'ampleur et la ténacité de ces gens-là que m'est venue la prise-à-coeur de l'avenir de leurs enfants.

Il me semble - (mais je ne suis pas psychologue) - que si on s'employait à les VANTER, à les VALORISER - (même en exagerant leurs qualités) si on s'employait à EXALTER les dons et les vertus des enfants francophones - (mais cela ne se fait qu'au détriment de la tranquillité et du bon ordre et de la soumission massive...) - ... si on s'employait à SURESTIMER, au besoin, les capacités intellectuelles, sociales, créatrices

(Suite en page 5)

COURRIER SUD 64, CHARLES ST. E. TORONTO, ONT. M4Y 1T1

COUPON D'ABONNEMENT

UN ABONNEMENT A 25 NUMEROS : $5.00

NOM _____ TEL. _____

ADRESSE _____

VILLE _____ PROV. _____ CODE POSTAL _____

COURRIER SUD
est publié par
la société
Coopérative
Presse-Sud Ltée
64 CHARLES ST. E.
TORONTO ONT. M4Y 1T1
961-3335

Courrier de deuxième classe
Enregistrement no 3197

MONTAGE ET COMPOSITION
JON MAZARE
SECRETARIAT ET ABONNEMENT
JOANNE D' O'DONOUGHUE
PUBLICITE
IRENE MORIN-PARASCHUK
COMPTABILITE
ANITA CHENIER

Difficultés dues à la propagande contre l'URSS

MOSCOU - Le professeur Rouben Nadjarov, directeur adjoint de l'Institut de psychiatrie auprès de l'Académie de médecine de l'URSS, estime que la "propagande" de la presse occidentale et l'action d'organisations telles qu' "Amnesty International" sont "préjudiciables à toute la psychiatrie", dans une interview accordée aux "Nouvelles de Moscou" et reproduite par l'agence Tass.

La mise en cause de psychiatres et de certains traitements sape la confiance que le malade doit avoir en son médecin explique en effet le professeur Nadjarov, que l'agence soviétique présente comme "un des psychiatres soviétiques les plus compétents". Ceux qui font "d'un certain groupe de malade" l'objet de spéculations politiques font preuve d' "anti - humanisme", observe le professeur, qui leur reproche de "ne pas laisser ces malades poursuivre tranquillement leur traitement et de chercher constamment à stimuler leurs écarts maladifs en leur faisant croire qu'ils seraient absolument normaux".

"Nous, les psychiatres soviétiques, appliquons des critères strictement analogues à tous les malades, qu'il s'agisse d'un cas judiciaire, d'une jalousie pathologique ou d'une manie des réformes", assure le psychiatre. "Nous ne faisons, ajoute-t-il qu'accomplir notre devoir professionnel, qui est notre unique guide et ne sommes point conduits par une pression extérieure".

Quant au cas de Leonid Plioutch, le professeur Nadjarov affirme ne pas douter "du diagnostic de lésion psychique chez le mathématicien, tel qu'il a été formulé par les psychiatres soviétiques".

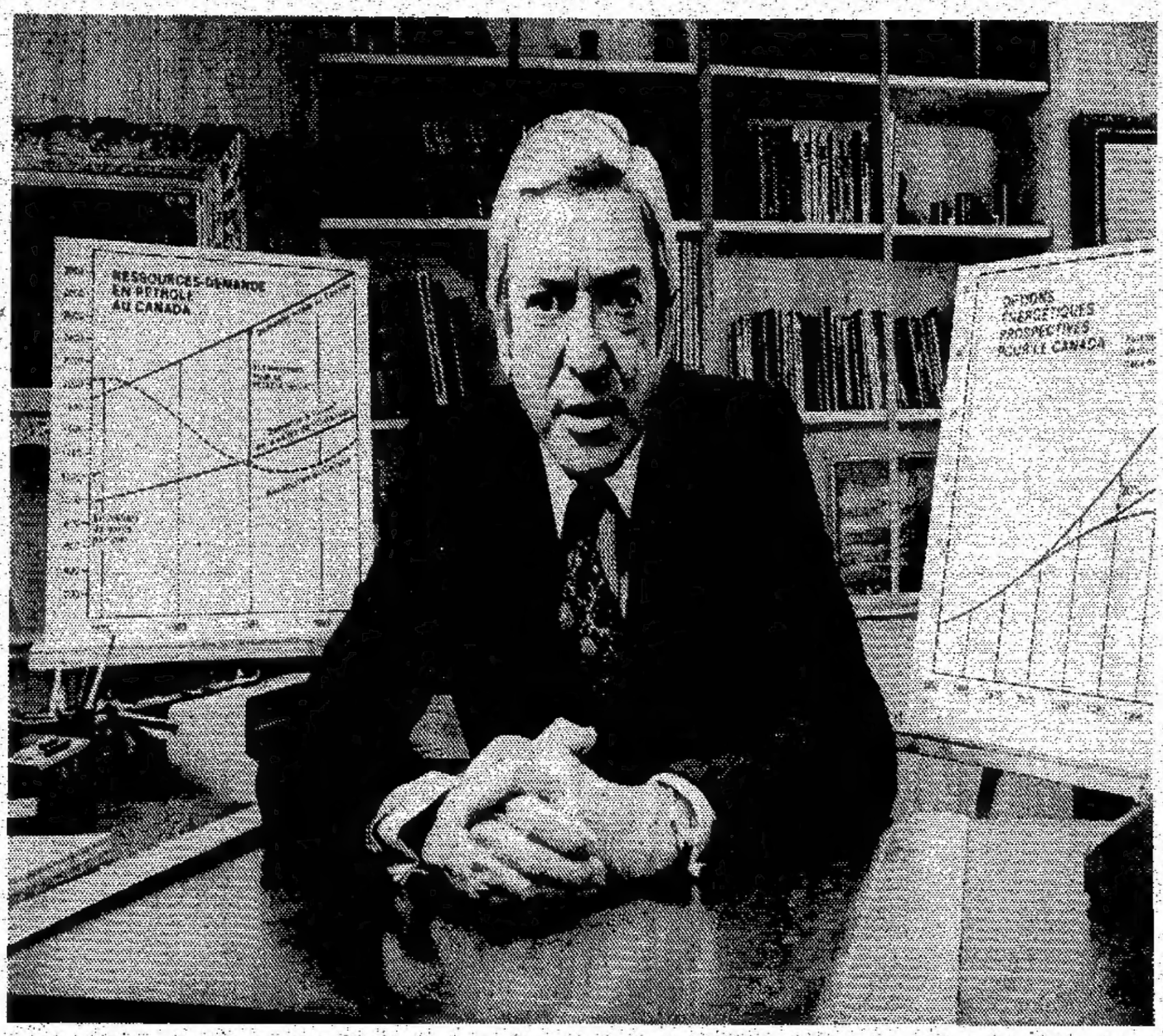

Elections française annoncée

Le Consulat Général de France à Toronto informe ses ressortissants que les élections cantonales se dérouleront en France les 7 et 14 mars 1976. Téléphone : 366-1131.

Les formulaires de procuration sont à la disposition du public au Consulat Général de France, de 10 heures à 15 heures.

"Nous risquons de connaître bientôt une pénurie de nos ressources énergétiques"

M. Fernand Seguin
Membre du Conseil des Sciences du Canada

"Après avoir étudié attentivement le dossier de l'énergie, j'ai acquis la conviction profonde que nous risquons de connaître bientôt une pénurie grave de nos ressources énergétiques. Nous avons vécu trop longtemps dans la double illusion que nos réserves étaient illimitées et que la technologie allait nous offrir des solutions à bon marché. Cette double illusion a perpétué sur le continent nord-américain des habitudes de gaspillage qui sont sans équivalent dans le monde.

Depuis 1960, notre consommation d'énergie per capita ne cesse d'augmenter. A ce rythme, nous prévoyons que nous ne pourrons plus suffire à nos besoins dès 1984.

Il faut maintenant faire face à la réalité.

Nos ressources, en particulier le pétrole, deviennent de plus en plus difficiles à extraire. Nous allons donc connaître une augmentation considérable des prix qu'il nous faudra payer pour nous chauffer, nous éclairer, nous transporter, ce qui influencera radicalement nos habitudes de vie.

Un espoir est encore possible, à condition que nous prenions dès maintenant la décision d'économiser nos ressources.

Au lieu de nous dire "Après moi le déluge", ménageons l'énergie, en pensant plus particulièrement à nos enfants. C'est peut-être le seul héritage que nous pourrons leur laisser!"

Ménageons l'énergie dès maintenant.
Il y va de notre avenir!

Énergie, Mines et Ressources Canada
Bureau de la conservation de l'énergie
L'Hon. Alastair Gillespie
Ministre

Energy, Mines and Resources Canada
Office of Energy Conservation
Hon. Alastair Gillespie
Minister

Deziel

(Suite de page 4)

des enfants francophones... il me semble qu'ils seraient heureux...

...Ils en deviendront arrogants? - peu importe... Ils en deviendront insolents? - tant mieux donc... - Ils en deviendront insoumis? - je le souhaite... - Ils en seront infatués, sûrs d'eux-même, exigeants, rouspéteurs, difficiles? - c'est prévu... - et c'est voulu...

Car ce n'est qu'à ce prix-là - (peut-être) - que sera désirable et enviable le PRIVILEGE d'être un étudiant francophone dans le sud de l'Ontario.

Car ils sont beaux; mais il faut qu'on leur dise... Je les ai trouvés bien polis, à l'âge des fanfaronnades... Je les ai trouvés bien discrets, à l'âge de l'effronterie... Je les ai trouvés bien dociles, à l'âge des contestations...

Et c'est moi, moi qui n'aimais que le Québec avant d'aller vous voir. C'est moi qui vous exhorte à ne pas faire de mes jeunes compatriotes du Sud de futurs citoyens soumis.

Car bien peu passeraient l'épreuve... et vous auriez perdu de bien nobles efforts...

Je vous aime. Dieu... que je vous aime !

arts, lettres et spectacles

L'industrie de l'édition bouge au Québec

MONTREAL - Ecrire un article sur l'industrie de l'édition, au Québec d'aujourd'hui, c'est comme tenter de décrire une image kaléidoscopique : ça bouge tout le temps.

Quand ce ne sont pas des démissions ou des congédiements en masse, ce sont les auteurs qui s'insultent mutuellement dans des lettres ouvertes aux journaux, et des gens qui décident de fonder de nouvelles maisons d'édition de langue française.

Pourtant, il y a du bon. Le marché du livre québécois grandit sans cesse, et contrairement à la rumeur voulant que les gens lisent moins à cause de la télévision, le nombre des lecteurs augmente aussi.

Ainsi par exemple un livre sur les vieilles maisons québécoises, qui contient beaucoup de détails techniques et qui aurait probablement été réservé aux étudiants en architecture il y a 10 ou 15 ans, s'est vendu récemment à près de 20,000 exemplaires au Québec.

On considère généralement, dans la province, qu'un livre fait ses frais quand il se vend 6,000 ou 7,000 exemplaires.

Le nombre croissant d'auteurs de livres dits sérieux a contribué à apporter un changement considérable dans les catalogues d'édition. Des livres de psychologie, ou des livres sur la dynamique de groupe, sur la photographie et quantité de sujets autrefois considérés comme devant intéresser exclusivement l'intelligentsia sont maintenant des livres à succès.

SUCCES ETONNANT

Parmi les succès les plus étonnants de l'édition montréalaise, le livre écrit par Jean - Pierre Charbonneau sur le trafic des drogues au Canada et intitule "La filière canadienne", s'est vendu en deux mois à 45,000 exemplaires. A $12.95, ce livre n'est certainement pas le genre de bouquin qu'on achète en même temps qu'un paquet de cigarettes. Pourtant, il est en vente presque partout où on vend des cigarettes.

Cela fait partie d'une stratégie de mise en marché par laquelle les éditeurs du livre, Les Editions de l'Homme, ont probablement contribué plus que tout autre facteur à rendre les livres populaires au Canada.

Les Editions de l'Homme sont une filiale du conglomérat Sogidès. Les livraisons sont faites régulièrement dans les magasins de tabac, les pharmacies, les épiceries, les librairies - partout où les gens sont susceptibles de bouquiner.

"Beaucoup de gens commencent modestement, dit M. René Bonenfant, directeur des Editions de l'Homme; parfois ils achètent un livre de recettes. Ensuite, voyant combien c'est facile, ils commencent graduellement à achèter d'autres livres : sur les régimes, ou l'éducation des enfants, par exemple. Et c'est ainsi que nous élargissons leurs horizons."

M. Bonenfant croit que l'image qui identifie la maison d'édition est importante. Les Editions de l'Homme, par exemple sont connues au Québec pour leur publication de livres pratiques et documentaires.

EN ANGLAIS

Le "h" stylisé, symbole de la maison, apparaît depuis trois ans sur les traductions anglaises de livres québécois vendus au Canada anglais sous l'étiquette Habitex. Le livre de Charbonneau est en voie d'être traduit, et il devrait être prêt pour le marché anglophone et américain d'ici quelques mois, probablement sous le titre The Canadian Connection.

Les Editions de l'Homme est une des quelques maisons canadiennes qui vendent leurs produits en Europe. Environ 300,000 exemplaires par année sont vendus en France, en Belgique et en Suisse.

M. Bonenfant souligne que bien que sa maison soit en bonne situation financière, l'édition est une entreprise qui comporte beaucoup de risques. "Le catalogue de l'éditeur est sa fortune, dit-il. Il peut toujours rééditer les livres qui ont fait leurs preuves, tandis que le nouvel éditeur prend un risque énorme avec chaque nouveau livre qu'il met sur le marché."

Ce fut certainement un des problèmes des Editions de l'Aurore, dont le romancier Victor-Lévy Beaulieu fut directeur littéraire pendant les quelques mois de son existence. Après une série de crises financières et personnelles, M. Beaulieu et son co-directeur littéraire, l'historien Léandre Bergeron, ont démissionné.

Cela n'a pas empêché M. Beaulieu de se lancer dans une nouvelle entreprise d'édition les Editions VLB. Quant à l'Aurore, elle a décidé de continuer sans lui.

Un autre groupe d'auteurs ont fondé une coopérative d'édition Les Quinze, après avoir accusé leur éditeur, Les Editions du Jour, d' "avoir causé un tort irréparable à la jeune littérature du Québec et à ceux qui la produisent".

Ce groupe, qui inclut Marie - Claire Blais, Jacques Gobout, François Ricard et d'autres auteurs québécois bien connus, s'est associé avec Les Editions internationales Alain Stanké, et par le fait même avec Hachette, un des plus importants conglomérats de distribution au Québec, qui lui-même détient des actions dans les éditions Stanké. Dans une lettre ouverte au journal Le Devoir, M. Beaulieu a dénoncé cette situation, affirmant que des intérêts américains considérables sont en jeu.

DOMINATION AMERICAINE

Toute la distribution des livres, journaux et périodiques est dominée par des intérêts américains, non pas seulement au Québec mais dans le reste du Canada également. Et cela inclut Benjamin News, qui distribue les livres de M. Beaulieu à l'Aurore et détient un intérêt de contrôle dans cette compagnie.

Une étude effectuée en 1972 par le ministère québécois des Affaires culturelles a exprimé de dures critiques contre l'industrie de la distribution dans la province. Le rapport, qui n'a pas été rendu public mais dont certaines parties ont été communiquées officieusement aux journaux en 1974, affirmait que beaucoup de librairies n'avaient le choix ni des publications qu'ils peuvent accepter ni de la façon de les exposer. Le rapport disait aussi que la préférence va toujours aux périodiques américains, qui composent 50 pour cent des ventes même à Québec, où les francophones sont dans une proportion de plus de 80 pour cent.

Il disait aussi que les pratiques malhonnêtes étaient chose courante dans l'industrie, qui souvent a un monopole sur les magasins qu'elle approvisionne. Il disait qu'une situation semblable existe ailleurs au Canada, et citait l'exemple d'un quasi-monopole détenu par la compagnie Toronto News sur quelques 6,000 magasins, kiosques, etc.

Le rapport concluait : "Comme nous pouvons le constater, le système actuel de distribution au Québec laisse le champ tellement ouvert aux compagnies étrangères et internationales de distribution que le réseau des magasins de détail sert avant tout les intérêts étrangers."

Festival du théâtre

OTTAWA - Le troisième festival du théâtre franco-ontarien se tiendra, cette année, à Embrun, du 26 juin au 1er juillet.

Les participants qui n'appartiennent à aucun groupe de théâtre doivent, cette année, avoir au moins 18 ans.

Les organisateurs comptent sur les dames d'Embrun pour préparer la nourriture, ce qui s'avère très intéressant pour les participants.

Le programme détaillé sera annoncé plus tard.

La femme du Cuba à TVOntario

Pour souligner de façon bien spéciale la "Journée Internationale de la Femme", TVOntario présentera lundi le 8 mars à 22h00 un documentaire en couleurs d'une heure sur la femme cubaine.

Tournée par une équipe de jeunes canadiennes, sous la direction de Vivienne Leebosh, "Buenos Dias, companeras" montre à sa façon, comment les femmes de Cuba ont assimilé la Révolution qui depuis près de seize ans, transforme la société cubaine.

Quatre femmes issues de milieux extrêmement différents y apparaissent en gros plan : Haydée, contremaîtresse d'un chantier de construction; sa soeur Gladys, ménagère; Angélita, paysanne dans les champs de canne à sucre; et Sara, une des chanteuses les plus populaires à Cuba.

Les caméras ont suivi ces femmes dans leurs foyers, au travail et dans les réunions politiques.

ALFRED - "Un musée illustrant le passé des Franco-Ontariens pourrait ouvrir ses portes à Alfred au cours des prochains mois, si un intérêt est démontré pour un tel projet" a déclaré M. Harry D'or, lorsqu'il présentait récemment un projet qu'il veut concrétiser à Alfred.

Selon lui, un groupe de gens de la région d'Alfred étudie présentement les possibilités offertes pour le montage d'un musée qui mettrait en évidence la culture franco-ontarienne à travers les années. "Y incorporer des anecdotes qui ont marqué certains épisodes de la vie dans la région ne fera qu'apporter une touche plus vivante à un musée qui doit être plus qu'une série d'outils et d'objets qui témoignent du passé".

Le premier pas franchi dans la réalisation d'un tel projet semble selon M. D'or la formation d'une corporation à but non lucratif.

Avec M. Gabriel Houle, une autre personne convaincue de l'importance d'un tel projet, M. D'or fera ensuite appel à l'appui des municipalités régionales et des clubs sociaux.

"Comme il est important d'enchaîner les demandes pour produire un résultat positif dans les plus brefs délais possible" a déclaré M. D'or, le choix d'un site temporaire a déjà été considéré pour cet été.

Situé tout d'abord dans le village d'Alfred, à proximité de la route 17, route qui sera possiblement fortement utilisée au cours de l'été, ce musée, s'il prend de l'ampleur, pourrait par la suite être aménagé dans un local permanent.

Le Conseil des Arts du Canada offre des bourses aux professionnels des arts :

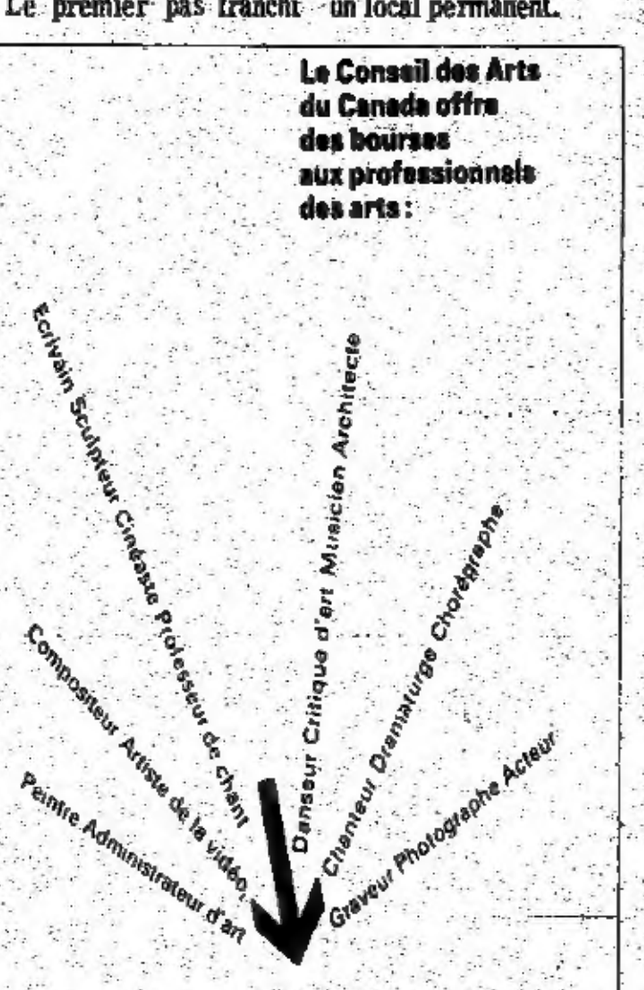

Bourses de travail libre

destinées à ceux dont l'apport, au cours d'une période de plusieurs années, a été remarquable. Jusqu'à $15,000 (allocation de subsistance et indemnités de frais d'exécution et de déplacement compris).

Dates limites : Le 1er avril 1976 pour un concours réservé aux arts plastiques et aux lettres et le 15 octobre 1976 pour toutes les disciplines.

Bourses de perfectionnement

destinées aux artistes qui ont terminé leur formation de base. Jusqu'à $7,000, plus un maximum de $900 pour les frais d'exécution, plus frais de déplacement au besoin.

Dates limites : Le 1er avril 1976 pour un concours dans toutes les disciplines sauf la musique et le 15 octobre 1976 pour toutes les disciplines.

De plus, les artistes peuvent, à tout moment, solliciter:

des bourses de courte durée

des bourses de voyage

des bourses de frais

Des renseignements supplémentaires sont donnés dans la brochure *Aide aux artistes*. Pour obtenir cette brochure et les formules de demande, écrire à l'adresse ci-dessous en précisant la discipline:

Conseil des Arts du Canada,
Service des bourses pour artistes,
C.P. 1047,
Ottawa, Ontario
K1P 5V8

Théâtre du P'tit

MONIQUE LEYRAC
dans
MADEMOISELLE MARGUERITE
de Roberto Athayde
L'adaptation pour le Canada français est de
Michel TREMBLAY
et la mise en scène de
Jean DALMAIN

Nous jouerons au TORONTO WORKSHOP PRODUCTIONS 12 Alexander Street, du 20 au 24 MARS à 20h30, et dimanche, le 21 MARS à 15h00.

Prix des billets : $5.00 (adultes)
: $3.50 (étudiants et groupes)

Renseignements et réservations au Théâtre du P'tit Bonheur, à 466-8406.

Un grand Français R. Cassin décédé

PARIS - René Cassin, Prix Nobel de la Paix 1968, décédé à Paris, qui avait présidé, dès sa fondation, la Commission des droits de l'homme des Nations-unies, était né à Bayonne (Pays basque français) le 5 octobre 1887.

Docteur en droit, il devient après la Première Guerre mondiale délégué français à la Société des Nations (SDN) de 1924 à 1938. Il enseigne également dans de nombreuses universités en Belgique, aux Pays-Bas, en Egypte, en Suisse et en Chine notamment. Au cours de la Deuxième Guerre mondiale, il rallie dès le 23 juin 1940 le général de Gaulle à Londres.

Président de la Commission des droits de l'homme des Nations-unies, où il siège pendant 22 ans, il est l'auteur du premier rapport sur la "déclaration universelle des droits de l'homme" adoptée à Paris en 1948 des droits de l'homme" de 1956 à 1968, année où son action internationale lui vaut le Prix Nobel de la Paix, avec lequel il fonde à Strasbourg un "Institut international des droits de l'homme". M. René Cassin était également un des fondateurs de l'UNESCO.

En France, le professeur René Cassin a été de 1944 à 1960 vice-président du Conseil d'Etat avant de siéger de 1960 à 1971 au Conseil constitutionnel. Il fut un des créateurs de l'Ecole nationale d'administration (ENA) qui forme tous les grands commis de l'Etat français.

Président de "L'Organisation internationale des juristes juifs" et du "Comité international pour la défense des droits de l'homme en URSS", René Cassin présidait depuis 1970 "L'Alliance israélienne universelle".

Membre de l'Institut, René Cassin était docteur honoris causa des universités d'Oxford, Mayence, Jérusalem, Londres et Boston. Il s'était marié en 1975.

HONNEURS

M. Cassin préside également la "Cour européenne

Avis d'Audience Publique

Ottawa, le 13 février 1976.

PREMIERE PARTIE
MONTREAL (QUEBEC)
LE 30 MARS 1976, 9h30

Le Conseil de la Radio-Télévision canadienne tiendra une audience publique qui s'ouvrira le 30 mars 1976 à l'Hôtel Sheraton Mont-Royal, 1455, rue Peel, Montréal (Québec) afin d'étudier ce qui suit :

Ajax-Mississauga, Toronto, Collingwood, Guelph, Hamilton, Huntsville, London, Lambeth, Midland, Penetanguishene, North Bay, Owen Sound, Meaford, St-Catharines, Thunder Bay, Sarnia, Wallaceburg, Kitchener, Chatham, Peterborough (Ontario) et Calgary, Lethbridge, Drumheller, Banff, Brooks, Burmis (Alberta)

Demandes présentées en vue de faire approuver le transfert du contrôle effectif de :

a) MACLEAN-HUNTER CABLE TV LIMITED, TITULAIRE DE LA LICENCE DES SYSTEMES DE TELEVISION PAR CABLE SITUES A AJAX - 760099200, MISSISSAUGA - 760106500, TORONTO - 760083600, COLLINGWOOD - 760101600, HAMILTON - 760102400, HUNTSVILLE - 760103200, LONDON ET LAMBETH - 760104000, MIDLAND ET PENETANGUISHENE - 76015700, NORTH BAY - 760107300, OWEN SOUND ET MEAFORD - 760108100, ST-CATHARINES - 760109900 ET THUNDER BAY - 760110700 (ONTARIO).

b) HURON CABLE TV LIMITED, TITULAIRE DE LA LICENCE DES SYSTEMES DE TELEVISION PAR CABLE SITUES A SARNIA - 760088500 ET WALLACERBURG - 760114900 (ONTARIO).

c) PETERBOROUGH CABLE TELEVISION LIMITED, TITULAIRE DE LA LICENCE DU SYSTEME DE TELEVISION SITUE A PETERBOROUGH (ONTARIO). - 760089300

d) SHOREACRES BROADCASTING COMPANY LIMITED, TITULAIRE DE LA LICENCE DE LA STATION CKEY TORONTO (ONTARIO). - 760084400

e) GREAT LAKES BROADCASTING COMPANY LIMITED, TITULAIRE DE LA LICENCE DES STATIONS CHYM KITCHENER - 760085100, CKGL - FM KITCHENER - 760112300 ET CFCO CHATHAM - 760111500 (ONTARIO).

f) CFCN TELEVISION LTD., TITULAIRE DE LA LICENCE DES STATIONS CFCN-TV CALGARY, CFCN-TV-1, CFCN-TV-6 DRUMHELLER, CFCN-TV-2 BANFF, CFCN-TV-3 BROOKS, CFCN-TV-4 BURMIS ET CFCN-TV-5 LETHERBRIDGE (ALBERTA). - 760086900

g) THE VOICE OF THE PRAIRIES LIMITED, TITULAIRE DE LA LICENCE DES SATATIONS CFCN ET CFVP CALGARY (ALBERTA) - 760087700 ET DU RESEAU MA POUR LA RADIODIFFUSION DE TOUTES LES PARTIES DE FOOTBALL DES STAMPEDERS DE CALGARY A L'EXCEPTION DES PARTIES DE LA COUPE GREY QUI EXPIRENT A LA FIN DE LA SAIAON DU FOOTBALL CANADIEN 1976. - 760113100

et des entreprises de radiodiffusion qu'ils exploitent en transférant 3,424,098 actions de classe A et/ou de classe B de Maclean-Hunter Limited de Hunco Limited, et M. D. F. Hunter à Maclean-Hunter Holdings Limited.

Endroits où l'on peut examiner les demandes :

Maclean-Hunter Cable TV Limited
Bureau chef
27, Promenade Fasken
Rexdale (Ontario)
M9W 1K7

499, avenue MacGregor
London (Ontario)
N6J 2K9

45, rue Wright
St-Catharines (Ontario)
L2P 3K6

18, rue MacDonnell
Guelph (Ontario)
N1H 6M1
320 est, 8ième Rue
Owen Sound (Ontario)
N4K 1L4

142-B, rue Hurontario
Collingwood (Ontario)
L9Y 2L8

C.P. 489
Chemin Balm Beach
Midland (Ontario)
L4R 4L3

215, rue Van Norman
Thunder BAY (Ontario)
P7A 4B7

Plaza centrale
Rue King ouest
North Bay (Ontario)
P1B 5Z7

27, Promenade Fasken
Rexdale (Ontario)
M9W 1K7

91, rue Station
Unité 3
Ajax (Ontario)
L1S 3H2

212 sud, rue James
Hamilton (Ontario)
L8P 3B1

45 est, rue Main
C.P. 730
Huntsville (Ontario)
P0A 1K0

Peterborough Cable Television Limited
685, The Queensway
C.P. 876
Peterborough (Ontario)
K9J 7A4

Huron Cable TV Limited
1550, rue Confédération
C.P. 218
Sarnia (Ontario)
N7T 7J1

Greetlakes Broadcastin System Limited
305 ouest, rue King
Kitchener (Ontario)
N2G 1B9

21, Promenade Kell
Chatham (Ontario)

Shoreacres Broadcasting Company Limited
1, rue Yonge
Toronto (Ontario)

CFCN Communications Limited
Broadcasting House
C.P. 7060
Station "E"
Calgary (Alberta)
a/s M.E.W. Chapman

CFCN-TV
640 nord, 13ième Rue
Lethbridge (Alberta)
a/s M.W. Wingert

CHAT Radio
C.P. 1270
520, 1ère Rue
Medicine Hat (Alberta)
a/s M. S. Gaffney

Fords TV and Stereo Ltd.
C.P. 1014
412, rue Cougar
Banff (Alberta)
a/s M. Ford

CJDV Radio
C.P. 1480
327 est, 2ième Rue
Drumheller (Alberta)
a/s M. J. Bruins

Action TV
C.P. 820
703 est, 2ième Avenue
Brooks (Alberta)
a/s M. D. Hendrickson

Blairmore (Alberta)
a/s M. L. Zak

Voice of the Prairies Ltd.
Broadcast House
Calgary (Alberta)

RENSEIGNEMENTS A PROPOS DES DEMANDES

Droits d'intervention : En vertu des règles de procédure du Conseil concernant les audiences publiques, quiconque s'intéresse à une demande peut déposer une intervention écrite auprès du Conseil afin d'appuyer une demande, de s'y opposer ou de suggérer qu'elle soit modifiée. D'autre part, quiconque le désire peut déposer une plainte ou autre auprès du Conseil concernant des questions de radiodiffusion qui seront étusiées lors de l'audience publique.

De telles interventions ou représentations devront comprendre le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de la personne soumettant le document et devront être expédiées au bureau du soussigné, Conseil de la Radio-Télévision canadienne, 100, rue Metcalfe, Ottawa (Ontario) K1A 0N2.

Toutes les interventions et représentations concernant des questions qui seront étudiées lors de l'audience publique devron être déposées au bureau du Conseil au plus tard le 15 mars 1976.
D'autre part, toutes les interventions et représentations concernant toute demande d'un requérant figurant dans cet avis devront signifiées au réquérant intéressé directement ou par lettre recommandée au plus tard le 15 mars 1976.

Il faudra joindre à la copie adressée au CRTC le récépissé de la poste, le reçu du messager ou autre preuve attestant que le réquérant a bien reçu sa copie.

Bien qu'il n'y ait de forme particulière à suivre dans les instructions, les règles de procédure du Conseil exigent que les interventions fassent état des intérêts de l'intervenant et comprennent un exposé clair et succint des faits et des motifs pour lesquels l'intervenant appuie la demande, s'y oppose ou suggère de la modifier.

Examen des documents : Quiconque le désire peut examiner les demandes soit au siège du CRTC, 100, rue Metcalfe, pièce 1601, Ottawa (Ontario) soit à l'endroit indiqué dans le présent avis.

Procedure (audience) : Les règles de procédure du CRTC qui stipulent les droits et les obligations des partis interessés sont disponibles à Information Canada.

Renseignements : Pour obtenir de plus amples renseignements à propos des demandes qui seront étudiées au cours de l'audience, prière de communiquer avec le CRTC par courrier ou en téléphonant aux numéros (613) 996-2294 ou 995-6957.

Guy Lefebvre
Le directeur général
Gestion des politiques de licences.

Avis public du CRTC 1976-15

Conseil de la Radio-Télévision Canadienne
Canadian Radio-Television Commission

I·D·A·
DRUG STORES

"CA EN VAUT VRAIMENT LA PEINE"

PRIX RÉDUITS
AUBAINES
commencent le
13 MARS

MARCH SALE

SUPER SAVINGS ON VITAMIN C

SPÉCIAL

I·D·A· MULTIPLE VITAMINE AVEC FER $1.49 100's 250's POUR $2.99

I·D·A· VITAMIN 'C' 44c
ACIDE ASCORBIQUE TABS, B.P.
100mg. 100's

MARQUE I.D.A. VITAMINES C 100mg 250's 89c

I·D·A· VITAMINES 'C' 55c
COMPRIMES À MACHER
100mg. 100's

MARQUE I.D.A. VITAMINES 'C' CHEWABLE TABS $1.11 100mg 250's

Vaseline INTENSIVE CARE
POUR SOINS INTENSIFS
400ml. Lotion ou 16oz. Grains pour le bain
VOTRE CHOIX
$1.49 CH.

NOXZEMA Skin Cream
LIMITED TIME OFFER

NOXZEMA
CRÈME POUR LA PEAU
DOUBLE POTS ÉCONOMIQUES 4 oz. $1.77

NÉO-CITRAN ADULTES-10's $1.33

CORICIDIN 'D'
"Premiers soins pour rhumes"
24 COMPRIMES $1.29

CREST DENTIFRICE 100ml $1.07

Johnson's SHAMPOING POUR BEBES SHAMPOO 225 ml. $1.39

CONTAC·C 10 COMPRIMES $1.19

CURAD "SPECIAL" DIACHILONS sans douleurs 100's $1.59

MAALOX PLUS 12oz. LIQUIDE OU 50 COMPRIMES $1.99 eq.

LISTERINE ANTISEPTIQUE 22oz. $1.39
RINCE-BOUCHE ET GARGARISME

I·D·A· BÂTONNETS À BOUTS DE COTON 180's Bouts boubles 77c

IDASAL A.S.A. 5grain 100's 44c

A TORONTO POUR LES MAGAZINS I.D.A DRUG STORE LE PLUS PRÈS DE CHEZ-VOUS, CONSULTEZ LES PAGES JAUNES..
ET DANS LES MUNICIPALITÉS COMPOSEZ 366-2694
I.D.A. Drug Stores SONT AUSSI LOCALISÉS DANS 106 CENTRES COMPRENANTS:
BAY RIDGES • KING CITY • MARKHAM • MISSISSAUGA • NEWMARKET • OAKVILLE • RICHMOND HILL • STOUFFVILLE • WEST HILL

L'ALLIANCE FRANCAISE

DE TORONTO

sollicite l'honneur de votre présence à la conférence "L'AVENIR DU FRANCAIS, LANGUE INTERNATIONALE OU IDIOME LOCAL"

donnée par

M. Marc BLANCPAIN

Secrétaire Général de l'Alliance Française de Paris

Grand Prix du Roman de l'Académie Française

le lundi 22 mars 1976, à 20 heures dans le Grand Hall de HART HOUSE, Université de Toronto, Ont.

M. Marc BLANCPAIN

La grève se poursuit au siège de l'ONU

GENEVE (Reuter) — Les employés de bureau et le personnel chargé de l'entretien au siège européen des Nations unies à Genève ont pris le contrôle des générateurs électriques du Palais des nations, éteint le courant et se sont mis en grève pour une durée indéterminée.

Un délégué syndical a affirmé que le mouvement jouit du soutien de 90 pour cent des quelque 2,000 employés les moins payés: dactylos, sténographes, secrétaires, employés de bureau, chauffeurs et jardiniers notamment. Ils réclament des augmentations de salaires et ont reçu l'appui d'autres catégories du personnel.

L'électricité ayant été réduite au minimum, la Commission des droits de l'homme et la Commission sur la drogue ont dû annuler leurs réunions.

Grève aux aéroports de Paris

PARIS (AFP) — A l'appel de tous les syndicats (CGT, CFDT, FO, CFTC et CGC) le personnel des trois aéroports de Paris était en grève hier.

Le mouvement, suivi à 80 p.c. environ, n'a eu toutefois que de faibles répercussions sur le trafic aérien. Ainsi, à Orly, deux vols seulement ont été annulés pour la journée.

Les compagnies étrangères bénéficiant à Orly en temps normal de l'assistance technique et commerciale de l'aéroport de Paris, ont demandé à AQIR France et à Lufthansa de pallier le manque de personnel.

CARRIERES ET PROFESSIONS

ADJOINTE AU GÉRANT DU SERVICE DES RÈGLEMENTS.

Recherchons une adjointe au gérant du service des règlements pour une grande compagnie d'assurance de Hamilton. Connaissances en réclamations seraient utiles mais non nécessaires. La candidate choisie pourra suivre une formation selon les besoins du poste. Excellente connaissance de la dactylographie anglais/français exigé pour communications avec les clients.

Pour cette position ci-haut mentionnée, veuillez communiquer ou écrire en toute confiance à :

M. Pierre Pineault,
The "500" Selection Services
20 Hughson St. South,
Hamilton, Ont. L8N 2A1
Tél: 1-(416) 525-2275

THE "500" SELECTION SERVICES

★★★★★★★★

DECISION

Ottawa, le 25 février 1976

Le Conseil de la Radio-Télévision canadienne annonce la décision suivante.

Décision CRTC 76-99

TORONTO, KITCHENER, LONDON, CHATHAM ET WINDSOR (ONTARIO) - 7507-0300

Société Radio-Canada

Demande présentée en vue de renouveler la licence de radiodiffusion de CBLFT Toronto, CBLFT-1 Kitchener, CBLFT-2 London, CBLFT-3 Chatham et CBEFT Windsor (Ontario) qui expire le 31 mars 1976.

Décision : APROUVE

Le Conseil renouvelle cette licence du 1er avril 1976 au 31 mars 1976 au 31 mars 1981, aux conditions décrites dans l'avis public du 17 décembre 1975 (CRTC 75-589) et aux autres conditions qui seront spécifiées dans la licence.

Le Conseil a pris note des projets de la Société Radio-Canada en vue d'étendre et d'améliorer ses services de radiodiffusion de langue française en Ontario. Ces projets visent, entre autres, à faire de CBLFT le pivot sur lequel reposera l'expansion des services de langue française en Ontario.

Le Conseil espère que la Société Radio-Canada mettra à exécution ces projets dans les meilleurs délais afin de permettre à la population franco-ontarienne de recevoir des services qui reflètent la réalité ontarienne et qui rendent compte de ses besoins et de ses intérêts.

Guy Lefebvre
Secrétaire général

Conseil de la Radio-Télévision Canadienne
Canadian Radio-Television Commission

PETITES ANNONCES

Les petites annonces doivent parvenir à nos bureaux le mercredi. MINIMUM 20 MOTS, 12¢ par mot. Annonce encadrée 50¢ additionnel.

OFFRE D'EMPLOI

Réceptionniste - dactylo bilingue. Travail de bureau de routine. Expérience pas nécessaire mais candidat doit posséder bonne dactylographie et capable de s'occuper de correspondance anglaise. 778 King Ouest, près de Bathurst. Contacter M. Gould à : 364-0233.

AIDE - MAMAN
Jeune maman travaillant à l'extérieur recherche personne de langue française pour garder 3 enfants d'âge scolaire pouvant habiter à domicile - section Forest Hill. Si vous aimez VRAIMENT les enfants, appeler: 488-5142.

Epilation définitive de * poils indésirables ... *
ALBEEN ELECTROLOSIS
1145 Birchmount Rd.,
(Sud de Lawrence)
Scarborough, Ont.
Tél:755-1940

LE JOURNAL QUI PENSE À SES LECTEURS

ROTFARB & WINER
EXPERTS - COMPTABLES
27 PRINCE ARTHUR AVENUE, TORONTO
TEL : 961 — 7773 — METRO : ST-GEORGE

Lyon Forge
Escompte accordé à tout abonné de Courrier-Sud.
HENRI LAURENCIN
Bur. 291-4856
Res. 751-0708
Fer ornemental, rampes d'escalier ou de balcon, grille de séparation, grille de foyer ou de cheminée, fer forgé et tout travail de fer et de soudure.
230 Nugget Avenue
Unit 2
Scarborough, Ont.
M1S 3J2

Un acte criminel violent fait parfois d'innocentes victimes.

Voici ce que fait l'Ontario pour les indemniser.

Il existe en Ontario une loi intitulée "The Compensation for Victims of Crime Act" (Loi sur l'indemnisation des victimes d'actes criminels). Elle est administrée par la Commission d'indemnisation pour les victimes d'actes criminels. Il n'y a heureusement pas beaucoup de personnes qui doivent y faire appel.

Mais lorsqu'une personne est blessée ou tuée au cours d'un crime violent qui constitue un délit en vertu du Code criminel du Canada, le gouvernement de l'Ontario peut indemniser la victime, la personne qui se chargera de subvenir aux besoins de la victime ou les personnes qui étaient à la charge de la victime.

Les actes criminels qui peuvent faire l'objet d'une indemnisation sont le meurtre, les coups et blessures, les voies de fait et le viol. Il n'est pas nécessaire que les victimes soient les personnes contre lesquelles le crime était dirigé. Les personnes blessées ou tuées alors qu'elles étaient en train d'empêcher ou essayaient d'empêcher un acte criminel commis contre quelqu'un d'autre, d'arrêter ou d'essayer d'arrêter quelqu'un qui commettait un crime ou alors qu'elles aidaient un représentant de la loi peuvent également bénéficier d'une indemnisation.

Une indemnisation peut être accordée pour couvrir:

- les dépenses qu'entrainent le décès ou le traitement des blessures de la victime.
- les pertes financières dues à l'incapacité de la victime à travailler.
- les pertes financières provoquées par le décès de la victime et subies par les personnes qui étaient à sa charge.

Une indemnisation peut également être accordée pour d'autres conséquences d'actes criminels violents.

Les demandes d'indemnisation doivent être faites dans l'année qui suit le décès ou les blessures, mais il est préférable de faire cette demande le plus tôt possible et de ne pas attendre le jugement de l'accusé.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez vous adresser à la:

Commission d'indemnisation pour les victimes d'actes criminels
505, avenue University, 3e étage
Toronto (Ontario) M5G 1X4

Ministère du Procureur général
Roy McMurtry, procureur général

Province de l'Ontario
William Davis, premier ministre

la maison

centre francophone de toronto

62 est, rue Charles, Toronto, Ont M4Y 1T1 • Ouvert de 10h à 16h du lundi au vendredi

FRANCE – CANADA

Une nouvelle et excellente INITIATIVE prise fin février par la section "Jeunes": un programme consacré aux enfants de 5 à 10 ans dans le but de les sensibiliser aux satisfactions qu'apportent les Arts.

La parole est à Béatrice Dormaud, animatrice du groupe.

Malgré les intempéries,
Malgré le vent, la pluie,
les petits sont venus,
imperméables sur le dos,
et bottes aux pieds,
et je ne trouve pas les mots
pour les remercier...
je ne suis pas déçue
je les attendrai encore
et nous jouerons alors
le dessin sera à la fête
de notre prochaine réunion
de deux à quatre heures le 13 mars
j'espère accueillir de nouvelles têtes.
petites frimousses, sourires mignons
à bientôt n'oubliez pas ... le 13 mars!

Le lundi 5 avril la SOIRÉE CINÉMA. En collaboration avec l'Alliance Française, le Ciné Club de Toronto, les Amis de La Maison, dans l'élégant amphithéâtre de l'Institute of Medical Technology (rue St Patrick & Elm), France Canada présentera "Blanche", film de Walerian Borowczyk, dont la critique parisienne a écrit : "Faut-il exprimer son avis avec modération? Disons au moins alors que "Blanche" est un chef-d'oeuvre... Borowczyk manifeste, une fois de plus un magnifique genie plastique qui de Pologne s'est déplacé en Ile-de-France ou dans le Massif Central... Film cruel, film tendre, film attentif à la beauté et à la sauvagerie d'un milieu, d'un temps, à son raffinement, "Blanche" est un drame romantique qui sait assumer tous ses excès, toutes ses outrances même en passant du XVIIIème siècle polonais au XIIIème siècle français. C'est le plus beau film de Walerian Borowczyk, un admirable travail d'orfèvrerie cinématographique ciselé." - Albert Cervoni, Cinéma 72.

CINÉ – CLUB : A) TÉLÉ–Club; B) le film de Borowczyk.

A) De tout évidence, il y aura une soirée Télé-Club le lundi 29 mars, à 19 heures comme d'habitude. Cependant, au moment de la mise en page de ce bulletin, des difficultés d'ordre technique - déterminantes quoique légères - nous retirent les moyens d'être aussi constructifs qu'à l'accoutume. Cette lacune sera comblée aussitôt que faire se pourra.

B) A tous nos amis, aux membres des années écoulées, nous conseillons fortement d'assister à la projection du film que France-Canada a pris l'initiative de faire venir à Toronto.

C'est le lundi 5 avril, à 20h30, dans l'amphithéâtre de l'Institute of Medical Technology qu'aura lieu ce que nous n'hésitons pas à appeler un événement francophone d'importance. L'entrée de la salle est libre et nous anticipons une assistance nombreuse; donc... venez de bonne heure.

Situons l'action du film : nous sommes à l'aurore de la Renaissance, dans un château du XIIIème siècle, et le Seigneur du lieu ressemble à s'y méprendre à Michel Simon. D'abord Simon est exemplaire et Georges Wilson est tout aussi exemplaire, qui, interprète avec certain beau génie de la médiocrité calculée, contrôlée, le rôle d'un roi hésitant et falot. Et ni l'un ni l'autre n'ont la partie facile face à Lygia Branice dans le rôle de la femme du Seigneur. Êtes-vous tentés?

VOL. VIII No 6 MARS 1976

LA MAISON
Publié par le Centre francophone
62 64 est, rue Charles, Toronto M4Y 1T1

Organisme subventionné par le Secrétariat d'État
Le Ministère de l'Éducation de l'Ontario
Ministère des services communautaires et sociaux de l'Ontario

Téléphones: Secrétariat: 922-8915
Alliance Française: 922-2014
Tirage: 3 000
Dir. Administratif: Thérèse Ujlnecki

ASSOCIATIONS FONDATRICES

Alliance Française	922-2014
Association France-Canada	230-5373
Association des Enseignants Franco-Ontariens	[illegible]
Association Septuagénaire	[illegible]
Chambre de Commerce Française au Canada (Sec. Ontario)	[illegible]
Ciné Club Français	[illegible]
Club Richelieu	444 7743
Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises (Sec. Sacré-Coeur de Toronto)	[illegible]

ASSOCIATION AFFILIÉE

A.C.F.O. (Régional Toronto)	447 4762

Ce film, en couleur, a été réalisé en France en 1971 d'après MAZEPPA, la pièce célèbre de Juliusz Slowacki (avec de la musique originale du XIIIème siècle et un fragment des "Carmina Burana", de Carl Orff et de Bach) et interprété par Michel Simon, Georges Wilson et Lygia Branice - belle à vous couper le souffle, comme dit A. Cervoni. Soyez présent le 5 avril à 20h30 à l'Institute of Medical Technology, au coin des rues St Patrick et Elm.

N.D.L.R. - Le film annoncé précédemment (L'horloger de St Paul) avait été retourné sans avis préalable en France par les Services culturels de l'Ambassade de France).

NE MANQUEZ PAS
les dégrèvements fiscaux

Nous voici à l'époque de l'impôt sur le revenu et de la recherche des moyens... légaux... d'en payer le moins possible.

Grâce au régime de dégrèvement fiscal de l'Ontario les personnes âgées de 65 ans et plus, domiciliées en Ontario le dernier jour de l'année d'imposition, recevront un remboursement maximum de $500, que leur revenu soit inférieur ou non au montant imposable. Les employés des bureaux d'impôt, les centres pour personnes âgées, les organismes paroissiaux sont prêts à aider ceux que ce travail indispensable rebute.

ALLIANCE FRANÇAISE

Le 22 mars, la section torontoise de l'Alliance Française aura l'honneur de présenter à ses membres et amis une personnalité de l'organisation mondiale de l'Alliance, M. Marc Blancpain, le Secrétaire-général venant de Paris!

Marc Blancpain est à la fois organisateur, romancier, nouvelliste, historien, journaliste, et linguiste. Il sait être humoriste et sérieux. Et il excelle dans tous ces domaines, comme en témoignent les listes des Grands Prix et des Prix dont il est titulaire.

Il devint Secrétaire-général de l'Alliance en 1944 à l'insistance de Georges Duhamel, alors Président. Ce que Marc Blancpain a fait de ce poste est expliqué en détail dans un article de Louis Perche distribué aux membres : avant la guerre, l'Alliance pouvait accueillir à Paris 700 étudiants étrangers, chiffre porté aujourd'hui à 10,000; dans le même temps, le nombre des élèves des établissements de l'Alliance à l'étranger passait de 14,000 à 270,000.

En plus de son poste à l'Alliance, il est vice-président de la Fondation C.A. Nativelle et de l'Association linguistique franco-européenne.

Pour entendre une personnalité aussi remarquable parler de "L'avenir du français : langue internationale... ou idiome local", trouvez-vous le 22 mars à Hart House, salle de musique, 1er étage à 8 heures du soir.

Les membres et amis de l'Alliance Française ont pris grand intérêt, le 11 février 1976, à la causerie que leur a faite Mlle Claire Pageau, directrice du Théâtre du P'tit Bonheur, au cours du 40ème déjeuner-débats.

(SUITE ...)

au calendrier...

TOUTES LES RÉUNIONS SONT OUVERTES À TOUS
(CERTAINES ORGANISATIONS PERÇOIVENT PARFOIS UN DROIT D'ENTRÉE)

Jusqu'au MARDI 8 MARS : La Chasse-Galerie, Exposition de peinture, Gatien Moisan peintre québecois. Rens. 924-1468

LUNDI 1 MARS : Les Amis de La Maison, Thé-conversation. 64 est, rue Charles, 13h30, Rens. Mme Rieder 921-2523, Ouvert à tous.

LUNDI 1 MARS : France-Canada, Dîner régional - "Le Languedoc", Park ball room, Inn-on-the-Park. 19h15. Rés. 425-6713.

SAMEDI 6 MARS : Association Scout, Soirée dansante, Salle paroissiale Sacré-Coeur, 381 Sherbourne, 20h00.

SAMEDI 6 MARS : Club à la Claire Fontaine, Soirée de patinage - danse, Oakville Ice Centre, 120 Rebecca, Oakville.

DIMANCHE 7 MARS : France-Canada, promenade en ski. Rens. Sarka Spinkova 485-5433.

LUNDI 8 MARS : Club Richelieu, Dîner, Holiday Inn (Don Valley Parkway & Eglinton). Rens. M. Charlebois 965-3865.

MERCREDI 10 MARS : Les Amis de La Maison, Bridge, 64 est, rue Charles, 13h00, Rens. Mme Bradbury 889-0885.

SAMEDI 13 MARS : Comité Sportif, soirée dansante, Salle paroissiale Sacré-Coeur, 381 Sherbourne, 20h00.

LUNDI 15 MARS : Concert, Jean-Pierre Rampal et Robert Aitken, flûtistes, St. Lawrence Centre, 27 Front Street East. Rens. 366-7723.

VENDREDI 19 MARS : Club Social Italien et Mauricien, soirée dansante, Salle paroissiale Sacré-Coeur, 381 Sherbourne, 20h00, Ouvert à tous.

SAMEDI 20 MARS : Comité social Sacré-Coeur, soirée dansante, Salle paroissiale, 381 Sherbourne, 20h30.

DIMANCHE 21 MARS : Assemblée annuelle de la Caisse Populaire Lamarche, Salle paroissiale Sacré-Coeur, 381 Sherbourne, 14h00.

LUNDI 22 MARS : Alliance Française, Conférence de M. Marc Blancpain - "L'avenir du français : langue internationale ou idiome local" - suivie d'une réception offerte par le Consul Général de France, Hart House, 20h00.

LUNDI 22 MARS : Club Richelieu, Dîner, Holiday Inn (Don Valley Parkway & Eglinton). Rens. M. Charlebois 965-3865.

SAMEDI 27 MARS : Fédération des Femmes canadiennes-françaises, Soirée dansante, Salle paroissiale Sacré-Coeur, 381 Sherbourne, 20h00.

LUNDI 29 MARS : Ciné-Club : Télé-Club. Projection des bandes - 19h00, Discussion - 20h00, 64 est, rue Charles. Thé, café, gâteaux. Ouvert à tous.

LUNDI 5 AVRIL : France-Canada, l'Alliance Française, le French Ciné-Club, Les Amis de La Maison : "Blanche" film de Walerian Browczyk avec Michel Simon, Georges Wilson, Lygia Branice. Toronto Institute of Medical Technology (Elm & St. Patrick). 20h30, Entrée libre.

VENDREDI 9 AVRIL : Club Richelieu, vin fromage. 20h00. Rens. M. Charlebois 965-3865.

DIMANCHE 11 AVRIL : Film français, "Tour en l'Air", Royal Ontario Museum, 100 Queen's Park. 10h30. Entrée libre.

ÉDUCATION – RÉCRÉATION

ALLIANCE FRANÇAISE
Cours de français (adultes et enfants) : M. Olivier Bernard 922-2014

ASSOCIATION FRANCE - CANADA
Cours de français (adultes): H. Iesayevitch 420-3152 après 17h00.

Excursions : Sports : Sarka Spinkova : 485-5433 entre 18h et 19h.

Services communautaires et sociaux de la M.C.F.T.

Logement:

Si vous avez un appartement ou une chambre à louer, si vous désirez prendre des pensionnaires, appelez : 922-8915

Service de placement:

Tout employeur cherchant du personnel bilingue ou francophone peut appeler 922-8915.

Services bénévoles:

Si vous avez du temps libre à occuper, offrez votre aide à 922-8915 (travaux de bureau, bibliothèque, etc.)

A votre service en français

Comptable
Rotfarb & Winer
27, Prince Arthur Avenue, Toronto Tel. 961-7772 - Métro St-George

Dentistes
Dr Gerard Bastien
470 Parliament angle Carlton, 925-7492
539 College, 923-5881, Ouvert les soirs et le samedi.

Dr Antoine P. Kacinik
800, Sherbourne Street, Bureau 401. Ouvert tous les soirs, samedi : 9h. à 15h. Tel. 922-1161

Médecins – Avocats

Les personnes désirant les services de médecins ou d'avocats parlant français devront s'adresser à 922-8915

Optométriste
Albert Vézina
812, avenue Danforth - 463-1152-3.

Pâtisseries

Pâtisserie Mont-Blanc (franco-suisse) 45 The Links Road, Willowdale, Tél : 223-8558.

Chez F. Boulanger
Pâtisserie, Épicerie fine, 1095, Yonge Street. Tel. 924-4445.

PETITES ANNONCES

MONIQUE GYSEL
Pour votre bien-être général :
MASSAGE THÉRAPEUTIQUE
(Sauna individuel)
Sur rendez-vous 922-9212
Location Centrale

- Importante maison d'édition torontoise recherche rédacteur bilingue ayant une grande connaissance du système d'éducation du Québec et du français en usage au Canada. Mr. K. Pearson, rédacteur-en-chef, Grolier Ltd, 200 University Ave. 366-9903.

- Couple bilingue, professeurs d'anglais, recevrait (pour séjour et instruction) une ou deux personnes désirant apprendre l'anglais dans l'ambiance de la vie quotidienne d'une résidence des environs de Guelph (Ont.) Références. Mme J. Kaetbler, R.R. #1 Orton Ont. L0N 1N0

- A louer à l'année : appartement meublé (balcon, 2 pièces, cuis., s. de b.) pour jeune couple - prox. Hilton-Suffren. - Propriétaire aimerait y vivre 2/3 sem. par an : arrangement à l'amiable. Mme P. Bredehoeft, P.R. 1284, Waterdown, Ont. L0R 2H0.

- Étudiant marié cherche appartement (une ou deux chambres) près de l'université de Guelph, à partir du mois de mai. 787-0403 ou 961-3335 (Ion)

ALLIANCE FRANÇAISE (SUITE)

Pour elle le théâtre est un service public? Il doit inscrire une page d'histoire; il doit donc créer, soit des pièces nouvelles, soit des pièces classiques en une interprétation originale; il n'y arrive pas sans expérimenter.

Le Théâtre du P'tit Bonheur fut fondé en 1967 comme théâtre d'amateurs. Sous la direction de Jean Van Burek, il devint professionnel, mais avec une moyenne de quelque 40 spectateurs par soirée, il n'est pas encore vraiment un théâtre populaire : de nouveaux efforts sont nécessaires.

Claire Pageau examinera les ressources disponibles : financières (subsides gouvernementaux, toujours précaires), puis humaines (un noyau de 15 acteurs), puis de public (10% de la population francophone de Toronto, plus les anglophones intéressés au français). Les quatre facteurs qui auront une action sur l'avenir du Théâtre sont : la formation du personnel futur (elle dépend des Collèges Communautaires); la création d'un réseau de théâtres étendu jusqu'aux théâtres d'amateurs et aux troupes anglophones, afin d'échanger pièces et dramaturges; l'utilisation au maximum des ressources existantes; et finalement la capacité de faire du théâtre de création, grâce à une équipe homogène, comprenant des dramaturges.

Bref, la causerie se termina sur une note d'optimisme, bien communiquée à l'auditoire.

ON NOUS COMMUNIQUE...

● L'Union nationale française, 429, Avenue Viger, Montréal, Qué. H2G 2N9, annonce l'ouverture de son agence de voyages ouverte au grand public, et met à la disposition des touristes :

Pour Pâques, un vol de groupe de 18 JOURS du 8 au 26 avril à $334.00 (prix regulier $528.00), et pour les grandes vacances : deux vols de plus de DEUX MOIS du 30 juin au 3 septembre, du 30 juin au 3 septembre à $429.00 (prix régulier pour voyages de plus de 45 jours : $818.00)

Dans les deux cas les enfants de 2 à 12 ans payent 1/2 tarif, les moins de 2ans payent seulement 10%.

En passant par "Voyages U.N.F." vous aidez le service social de l'Union nationale à prodiguer plus de bien-être aux compatriotes dans le besoin.

● Mr Wertheimer n'ayant reçu que peu d'appels téléphoniques au sujet du nouveaux choix de livres et de disques acquis récemment par les services multilingues des bibliothèques de Toronto (dont il est le co-ordonnateur) nous fait parvenir quelques titres : Formes et forces (Rene Huygues) - Petit manuel de guérilla matrimoniale (Rodolphe et Luc Morissette) - Histoire des patriotes (Gérard Filteau) - Croyances et pratiques populaires au Canada français (F. des Ruisseaux) - 444 idées cadeaux à faire soi-même (Noel Jain) - Sorcellerie et ordalies (Anne Retel-Laurentin) - Le satellite de l'amande (Françoise d'Eaubonne) - La Russie fantastique (Jean-Pierre Boul). Remarquez la variété des sujets, la renommée des écrivains et n'attendez plus pour vous les procurer à la bibliothèque de votre quartier.

● Le Club de l'Âge d'Or se réunit tous les mardis de 10h00 à 15h00., et tous les jeudis de 13h00 à 15h00 dans la salle paroissiale Sacré-Coeur, 381 Sherbourne Renseignements: Mme Pelletier 782-5251.

● Le Conseil consultatif des Affaires franco-ontariennes organisera plusieurs colloques régionaux sur l'éducation postsecondaire offerte aux groupes d'expression française. Parmi les participants à chacun des colloques on comptera des représentants des associations d'étudiants fréquentant les écoles secondaires, les collèges communautaires et les universités de la région, ainsi que des directeurs, professeurs, conseillers en orientation et représentants des commissions scolaires et des conseils consultatifs de langue française. Les deux prochains colloques auront lieu à Kapuskasing le 6 mars, et à North Bay le 13 mars.

● L'Office des Communications Sociales du Québec nous fait savoir que : le manuel "Le Livre Canadien" est maintenant sur microfilms et en vente à la Bibliothèque Nationale (1700 rue St-Denis, à Montréal);

● Le Satellite de Communications Technologiques canadien lancé récemment est dix fois plus puissant que tout autre présentement en orbite. Il entrera en service dans quatre mois et servira notamment pour la télédiffusion inter-universitaire sur le continent;

● En France, les films pornographiques passeront seulement dans des salles spécialisées et lourdement imposées.

● Le festival de cinéma canadien se poursuit chaque mercredi soir à la chaîne 25 cable 12. L'heure de présentation peut être obtenue à 925-3311, loc. 2432 (service des relations avec l'auditoire).

Voici les titres des films choisis pour le mois de mars:
3 mars "La Vraie Nature de Bernadette"; - 10 mars "Mon Oncle Antoine"; - 17 mars "La Luncle"; - 24 mars "La Mort d'un Bûcheron"; - 31 mars "Le Grand Voyage".
A signaler aussi, la série "Les Primitifs" (1-2-3) les dimanches 14, 21 et 28 mars. "Le Chagrin et la Pitié" un excellent film de Max Ophul dont les deux épisodes seront présentés les dimanches 7 et 14 mars.

Contribution à LA MAISON (Centre francophone)
Contribution Form for LA MAISON (Centre francophone)
62-64 est, rue Charles, Toronto M4Y 1T1 Tél. : 922-8915

Mr. ☐ M.
Mrs. ☐ Mme
Miss ☐ Mlle
Date ....

Adresse
Address .... Code postal / Postal Code ....

Téléphone .... Signature ....

☐ New/nouvelle contribution ☐ Renouvellement Renewal

Sympathisant $5 Sponsor | Donateur $10 Donor | Bienfaiteur $50 Benefactor

Reçu pour exemption d'impôt $5 et plus
Income Tax receipt $5 and over

FOURNIER REALTY LTD
Membre de la Chambre des Agents Immobiliers de Toronto
John Fournier
787 4456
248 2115
2094 Weston Road, Weston

ANCO 259 2355
les meilleurs FROMAGES IMPORTÉS

HÉLÈNE'S BOUTIQUE
Importation directe et unique de vêtements de FRANCE et d'ITALIE
SILVERMAN ..... POUR VOTRE VISITE PRIVÉE DE LA COLLECTION

AGENCE DE VOYAGE
RENDEZ-VOUS TRAVEL
2498 YONGE STREET
TORONTO, ONTARIO 483-1111

THE FASHION HUT
Au service de la femme et de la jeune fille de bon goût
LA MARIÉE ET SON CORTÈGE
NOTRE SPÉCIALITÉ
3268, Eglinton Avenue East
266-8640

Librairie Champlain Ltée
82, rue Church (nord de King), Toronto
364-4345
Ouverte 6 jours par semaine
de 9 h. à 6 h. Samedi de 9 h. à 5 h.

Elise
ESTHÉTICIENNE DIPLÔMÉE
Soins complets du visage
Electrolyse - Manicure
Pédicure
SUR RENDEZ-VOUS

Charles Fiszman
C.L.U. Sun Life du Canada
Assurance-vie, personnelle et commerciale
Assurance Collective
101 Duncan Mill Road, Don Mills
445 3900

RAYMOND'S
EUROPEAN CAR SERVICE
Concessionnaire PEUGEOT
Service CITROËN
RAYMOND REIX PROPRIÉTAIRE

COURRIER SUD RECHERCHE DE BÉNÉVOLES POUR SON ÉQUIPE DU TIRAGE 961-3335

Salaire augmenté

A partir du 15 mars prochain le salaire minimum en Ontario sera de $2.65 l'heure alors que dans l'industrie du bâtiment ce sera de $2.90 l'heure.

Cette augmentation du salaire minimum a été établie afin de protéger les travailleurs contre la hausse du coût de la vie.

Les salaires minimums auparavant étaient de $2.45 et de $2.65 l'heure respectivement.

Nouvelle API néée dans le Sud

GEORGETOWN - La formation d'une Association de Parents et Instituteurs pour l'Ecole Sacré-Coeur de Georgetown introduisait une nouvelle époque de participation active de la part des parents dans les activités de l'Ecole.

L'Ecole Sacré-Coeur est une de deux écoles dans la jurisdiction du Conseil Scolaire Catholique des Ecoles Séparées de la Région de Halton ou la langue française est la langue quotidienne. L'école dessert aussi les régions de Milton et Acton.

Les suivants furent élus: M. Laurent Thibault, président; Mme Rita Parker, vice-présidente; Mme France Lippé, secrétaire; Mme Murielle Proulx, trésorière.

L'API comprend également 5 conseillers : Mme Paulette Norman, directrice de l'Ecole ainsi qu'un représentant du personnel enseignant; et le Père Levesque, Curé de la paroisse Sacré-Coeur.

Une des premières tâches de l'API sera de s'assurer que toutes les familles avec au moins un parent de langue française connaissent l'existence de l'école.

Pour plus de renseignements au sujet de l'Ecole, on demande de signaler : Mme Norman à 877-506 ou Mme Rita Parker 877-4644.

Directeur général

Un directeur général est requis par la Fédération des Francophones hors Québec. Il aura à sa disposition un personnel restreint, mais pourra faire appel à des spécialistes de l'extérieur au besoin. Le titulaire sera appeler à développer, diriger et administrer un programme national d'information. Il aura de plus à guider, diriger et animer plusieurs comités concernant le développement des minorités francophones hors Québec.

Le candidat possédera de l'expérience dans le domaine des relations publiques. Il aura su démontrer le leadership, la personnalité et le doigté nécessaire pour fonctionner au sein d'une équipe dynamique. De plus, il aura su prouver sa compétence dans la mise en marche de nouveaux projets.

Voici une occasion unique pour une personne bilingue connaissant à fond le problème des minorités, doué d'imagination, de savoir faire et possédant de l'expérience.

Le traitement fera l'objet d'une entente mutuelle. Le lieu de travail sera principalement à Ottawa, mais, le candidat devra voyager. Votre réponse sera traitée confidendiellement. Veuillez l'adresser comme suit :

Fédération des Francophones hors Québec
au soin de **André Giroux**
2604 rue Centrale
Regina, sask. **concours : 1976 - 105**

N.B. : Pour plus d'informations vous pouvez communiquer directement par téléphone avec :

— M. Hubert Gauthier	Winnipeg	(204)	786-0396
— M. Denis Losier	Moncton	(506)	382-1655
— Jean-Louis Bourdeau	Ontario	(705)	472-1520
— M. Paul Comeau	Halifax	(902)	454-1863
— M. André Giroux	Regina	(306)	525-9959

Concours ouvert aux hommes et aux femmes.

Date limite : les demandes doivent être parvenues à nos bureaux à Regina avant le 19 mars, 16h.00.

PERSONNALITÉ DE L'ANNÉE

Courrier Sud lance avec le présent numéro son 2e concours annuel de la personnalité de l'année. Ce geste a pour but de souligner le travail parfois ingrat de personnes qui travaillent, plus que souvent dans l'ombre, pour leurs concitoyens.

Le journal remettra le trophée Courrier Sud, surmonté de la feuille d'érable et de la grenouille, à la personne, homme ou femme, qui aura recueilli le plus de votes durant le concours qui se termine le 31 mai. Le gagnant sera "couronné" lors de la grande rencontre des Francophones du Sud-Ontario, à St. Catharines, les 11, 12 et 13 juin.

Afin de participer au concours, les lecteurs de Courrier Sud doivent faire parvenir au journal, à 64, est, rue Charles, Toronto, le bon du concours qui paraît ci-dessous dans le journal et qui paraîtra dans chaque numéro d'ici la fin du concours.

Le gagnant du premier concours était M. le docteur Raymond Léger, surintendant des écoles séparées dans la région de Niagara. Malheureusement, un gagnant ne peut être éligible pour second titre.

A chaque numéro, Courrier Sud donnera les résultats à date du concours.

Les commanditaires du journal seront encouragés à participer en défrayant les coûts occasionnés dans nos pages.

On invite les gens à soumettre de bonnes photos des candidats qu'ils présentent. On ne peut soumettre un vote sans qu'il soit inscrit sur un bon des pages de Courrier Sud.

C'est une excellente occasion de démontrer sa reconnaissance envers nos "ouvriers du silence" pour la cause des francophones.

JE SUGGÈRE: .....
COMME PERSONNALITÉ FRANCOPHONE
POUR LES RAISONS SUIVANTES: .....

.....

.....

.....

.....

ADRESSEZ LE TOUT À:
COURRIER SUD
64 est, Rue Charles,
Bureau 204, Tor M4Y 1T1

Nom:.....
Adresse.....
.....
.....
Tél.:.....

CONCOURS CONCOURS CONCOURS
LA LIBRAIRIE CHAMPLAIN
82 CHURCH — TORONTO
364-4345
ATTRIBUERA CHAQUE SEMAINE
2 best-sellers
à deux lecteurs qui auront la
bonne réponse
CONCOURS CONCOURS CONCOURS

mots croisés CHAMPLAIN

LES RÉPONSES DOIVENT ÊTRE MISES À LA POSTE AVANT MINUIT LE 24 mars 1976 **problème: no 19**

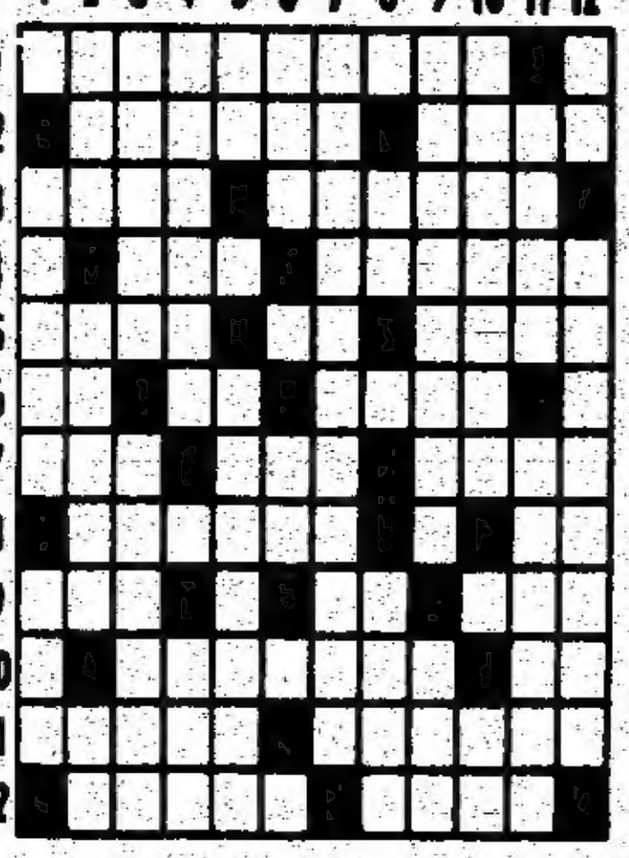

HORIZONTALEMENT

1–Chacun de ceux au profit desquels se fait une vente par licitation.
2–Qualité de ce qui est pur. – Fleuve d'Irlande.
3–Petit prophète. – Petite ère.
4–Poli. – Prén. masc.
5–Vicié. – Milieu. – Compare le poids.
6–Lui. – En lez. – Dire qu'une chose n'existe pas.
7–Roi des Israélites. – Brava. – Délayé.
8–Equivai. – Métal précieux.
9–Du verbe aller. – La sienne. – Cyclade.
10–Causes, motifs. – Consonnes.
11–Tendrement aimés. – Assemblage de nones.
12–Intenter, suivre une action en justice. – Venues au monde.

VERTICALEMENT

1–Port de la Rome antique. – Abrév. commerciale.
2–Femme de Saturne. – Se mouvoir, se transporter d'un lieu à un autre. – Exprime la surprise.
3–Faible clarté. – Qui aiment beaucoup l'argent.
4–Prén. masc. – Adresse.
5–Dém. – Bêtise.
6–Aller (latin). – Pous.
7–Fin, manière dont une chose se termine.
8–Son. – Petit âne.
9–Comm. de Belgique. – Romancier français.
10–Tirera les lignes d'un dessin. – Article.
11–Non vêtues. – Couvre la figure des femmes (pl.).
12–Outil de la modiste. – Soulèveront.

GAGNANTS DU PROBLÈME NO. 17

Mme Monique Dickson
Burlington

Mlle Nicole Papazian
Toronto

Réponse du problème No. 17

NOM:.....
ADRESSE:.....
.....
Tél:.....

Envoyez vos réponses à Courrier Sud
64 Est. Rue Charles, Bureau 204
Toronto, Ontario M4Y 1T1

N'OUBLIEZ PAS QUE
CHAMPLAIN
EST LA PLUS IMPORTANTE DES
LIBRAIRIES DE LANGUE FRANÇAISE EN ONTARIO

un coup de main?

Le Secrétariat d'État, vous le savez, s'intéresse à toutes les initiatives visant à la promotion sociale et culturelle des minorités de langue officielle.

Mais saviez-vous que le Secrétariat d'État, par sa Direction des groupes minoritaires de langue officielle, fournit gratuitement le concours de personnes-ressources qui peuvent, par leurs conseils, leur sens de l'organisation et leurs connaissances, collaborer à la réalisation de tout projet de nature à susciter le développement de la communauté. Nos conseillers aident à formuler les projets, expliquent les mécanismes des programmes gouvernementaux, coordonnent différentes initiatives pour éviter la duplication et simplifient le cheminement administratif des projets.

Ils sont plus de 40 à travers le Canada, sans compter l'apport des spécialistes qu'ils peuvent engager et assigner à votre projet, si sa bonne réalisation le nécessite.

Rappelez-vous que tous vos projets nous intéressent, qu'ils soient de nature sociale ou culturelle, et que nous vous offrons gratuitement l'assistance de spécialistes qui vous aideront à formuler vos besoins.

Un coup de main? Communiquer avec nous! Nous sommes là pour ça.

Pièce 810
55 est, Avenue St-Clair
Toronto, M4T 1M2
(416) 996-6554

Secrétariat d'État **Secretary of State**

J. Hugh Faulkner
Ministre

J. Hugh Faulkner
Minister